

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE LITORAL

DEPARTEMENT DU MOUNGO

COMMUNE DE NKONGSAMBA I



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

LITORAL REGION

MOUNGO DIVISION

NKONGSAMBA I COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Réalisé par : Action Nouvelle pour le Développement Durable (AND2)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



AND2



Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE	4
RESUMÉ EXÉCUTIF	6
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	8
LISTE DES TABLEAUX	9
LISTE DES FIGURES	11
LISTE DES PHOTOS	12
INTRODUCTION GÉNÉRALE	13
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE.....	Erreur ! Signet non défini.
I.1 Plan d'échantillonnage	Erreur ! Signet non défini.
I.2 Réalisation proprement dite de l'enquête	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA I.....	16
II.1 Présentation de la commune.....	22
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation.....	25
II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	26
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	31
III.1 Description de la population enquêtée.....	32
III.2 Approvisionnement en eau potable	34
III.3 Services de santé	55
III.4 Services de l'éducation	66
III.5 Fourniture des services communaux	81
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE	91
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements.....	92
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard.....	94
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	99
ANNEXES	101
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	102
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard.....	102
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements	135

PRÉFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) se présente comme une initiative des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à :

- (i) apprécier l'action publique ou amener les acteurs publics à rendre compte de leur intervention locale aux populations ;
- (ii) apprécier la pertinence des Projets/Programmes ainsi que les moyens qui y sont affectés ;
- (iii) réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés ;
- (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

Cette initiative est un important outil d'aide à la décision. Les résultats de l'enquête contenus dans le présent rapport permettront d'avoir un aperçu du niveau de satisfaction ou de non-satisfaction des ménages de la Commune sur les efforts de l'administration centrale engagés dans les secteurs de l'eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux. L'analyse des données collectées ici faite démontre que pour améliorer le niveau de perception de nos populations des actions entreprises par les services publics, beaucoup reste à faire.

La vision que j'ai de la Commune de NKONGSAMBA I est qu'au fil du temps le plan d'action arrêté au terme de cet exercice et reposant sur les attentes exprimées soit effectivement mis en œuvre au plaisir des populations de cette belle localité.

L'Exécutif Communal remercie le Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) et l'Institut National de la Statistique (INS) qui l'ont accompagné dans la réalisation du SCORECARD dans la Commune. Il espère que cette action contribuera à combler ses attentes, aussi remercie les populations pour avoir accueilli chaleureusement les enquêteurs au sein des ménages et surtout pour avoir participé activement au processus.

Au vu des enjeux, j'exhorte toutes les forces vives de la Commune de NKONGSAMBA I, à lire le présent rapport, et que le plan d'action élaboré conjointement avec les différentes instances de dialogue au niveau communale, vous serve de principe directeur pour la manifestation de votre engagement citoyenne, afin que vive la Commune de NKONGSAMBA I ..., Vive le Cameroun ...

RESUMÉ EXÉCUTIF

Pour permettre à la population d'apprécier les actions de l'État au sein des communes, le PNDP, outil mis en place par le Gouvernement en 2004 pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de la décentralisation, s'est donné de mener une enquête de perception des services fournis par l'État dans le cadre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique. L'objectif étant de capter auprès des populations, leurs perceptions de la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs ciblés, notamment l'eau potable, l'éducation, la santé et le service communal.

En effet, au cours de la troisième phase de ce programme démarrée en avril 2016 et ce, dans le cadre de sa mission, le PNDP a expérimenté dans 188 communes du pays le mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Celui-ci s'est basé d'une part sur l'opération d'enquête auprès des ménages pour capter la perception des populations sur l'offre de services publics dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, de l'éducation et du service communal ; et d'autre part sur la dissémination de résultats afin d'opérer des changements significatifs relatifs à la qualité des services communaux.

Tenant compte des leçons tirées de la précédente expérience, le PNDP a jugé utile de l'étendre progressivement à toutes les communes. Aussi, dans la phase III du programme, les enquêtes menées auprès des ménages ont permis aux populations de porter une appréciation sur l'offre des services publics.

Pour la fiabilité des résultats de l'enquête inscrite dans cette perspective, le PNDP s'est appuyé fortement sur l'expertise technique de l'INS qui a planifié le sondage, selon les bases et la méthodologie scientifiques, et aussi réalisé le traitement des données collectées sur le terrain.

Dans sa phase opérationnelle, l'enquête commandée par le PNDP dans la commune de Nkongsamba 1 a été menée par AND2. Cette dernière fait partie des 19 communes retenues dans le Littoral et pour lesquelles les résultats issus de l'enquête seront destinés à être capitalisés pour améliorer l'action publique en vue d'une meilleure perception de celle-ci par les populations.

De l'analyse des données collectées sur le terrain, il en ressort que :

- Pour ce qui concerne le secteur de l'eau potable, 69,9 % des ménages ne sont pas satisfaits du système d'approvisionnement en eau. Ils estiment notamment que l'eau est de mauvaise qualité, les points d'eau sont insuffisants et même, ceux qui existent sont éloignés ;
- Dans le secteur de la santé, 30,1% des ménages sont non-satisfait et cela s'explique par l'éloignement des formations sanitaires, la mauvaise qualité des services offerts, les manquements liés au personnel et l'insuffisance de médicaments dans les formations existantes ;
- Concernant le secteur de l'éducation, les proportions des ménages non satisfaits des services d'éducation seraient de 9,0% pour le cycle maternel, 23,8% pour le cycle primaire, et 5,1% pour le cycle secondaire ;
- S'agissant des services communaux, la proportion des ménages insatisfaits est de 78,9%.

En définitive, pour améliorer la perception de l'action publique dans la commune de Nkongsamba 1, l'institution communale devra mettre sur pied un dispositif de maintenance et de gestion des infrastructures existantes et impliquer davantage les populations dans les prises de décision.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AND2 :	Action Nouvelle pour le Développement Durable
APEE :	Association des Parents d'Élèves et Enseignants
CCAP :	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CMA :	Centre Médical d'Arrondissement
COGE :	Comité de Gestion
COSA :	Comité de Santé
FOSA :	Formation Sanitaire
INS :	Institut National de la Statistique
MINATD :	Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation
MINEDUB :	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE :	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINESEC :	Ministère des Enseignements Secondaires
MINSANTE :	Ministère de la Santé publique
OSC :	Organisation de la Société Civile
PCD :	Plan Communal de Développement
PMH :	Pompe à Motricité Humaine
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PTF :	Partenaire Technique Financier
RGPH:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ZD :	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Bilan de la collecte des données dans la commune de NKONGSAMBA I	20
Tableau 2.1: Etat des lieux des points d'eau dans la commune	27
Tableau 2.2: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune	28
Tableau 2.3: Etat des lieux des services de l'éducation	29
Tableau 2.4: Inventaire des services communaux	30
Tableau 3.1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe	33
Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge	34
Tableau 3.3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	36
Tableau 3.4: Utilisation d'une source d'eau publique	37
Tableau 3.5: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée.....	38
Tableau 3.6: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages.....	39
Tableau 3.7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé.....	41
Tableau 3.8: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau.....	42
Tableau 3.9: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau.....	43
Tableau 3.10: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES	45
Tableau 3.11: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source.....	46
Tableau 3.12: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence	48
Tableau 3.13: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin.....	49
Tableau 3.14: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction.....	50
Tableau 3.15: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	51
Tableau 3.16: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable.....	54
Tableau 3.17: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence.....	56
Tableau 3.18: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé	57
Tableau 3.19: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	58
Tableau 3.20: Accessibilité à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	59
Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	60
Tableau 3.22: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	61
Tableau 3.23: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	63
Tableau 3.24: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	64
Tableau 3.25: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	65

Tableau 3.26: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence	66
Tableau 3.27: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire	67
Tableau 3.28: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public.....	68
Tableau 3.29: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence	70
Tableau 3.30: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.....	71
Tableau 3.31: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle.....	72
Tableau 3.32: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence	74
Tableau 3.33: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence	76
Tableau 3.34: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement.....	77
Tableau 3.35: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction	78
Tableau 3.36: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	79
Tableau 3.37: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.....	80
Tableau 3.38: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	82
Tableau 3.39: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal	84
Tableau 3. 40: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal	85
Tableau 3.41: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune.....	86
Tableau 3.42: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	87
Tableau 3.43: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale.....	90

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1:Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau	40
Figure 3.2:Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau	47
Figure 3. 3:Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	62
Figure 3.4 :Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier	69
Figure 3.5:Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe	73
Figure 3.6:proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE.....	75
Figure 3.7:proportion (%) des ménages selon la raison de non satisfaction	88

LISTE DES PHOTOS

Photo3.1: Aperçu d'un forage avec PMH dans la commune de Nkongsamba 1 ^{ier}	53
--	----

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Promouvoir le bien-être des populations fait partie de l'une des plus grandes missions de l'État d'un pays. Ainsi, dans un environnement marqué par les crises économiques, sociales et environnementales, et sous la pression des partenaires au développement, plusieurs gouvernements africains dont le Cameroun, ont opté pour la décentralisation comme mode de gestion de l'État. En effet, non seulement elle contribue à une meilleure efficacité de l'action publique, mais aussi, elle renforce le développement local et améliore l'équité à travers une meilleure répartition des ressources.

Le contrôle citoyen de l'action publique est toute action initiée par les citoyens (individuellement ou à travers les organisations de la société civile), dans le but d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés ; de contrôler l'action publique ou permettre à ce que les décideurs publics rendent compte aux citoyens de leur action. Ainsi, la mise sur pied du CCAP par le PNDP et ses Partenaires Techniques et Financiers est illustrative à plus d'un titre. Tout d'abord, parce qu'elle concilie la question de la qualité du service public et celle de la participation du citoyen à la gestion des biens publics et aussi, parce qu'elle se propose de mettre en place des mécanismes capables d'apporter des réponses adaptées aux manquements aussi divers que variés, qui entravent aussi bien la qualité du service public que l'implication ou la participation du citoyen.

À l'observation, il se trouve que le service public dans son exécution, suscite des interrogations liées à sa qualité. Pour y apporter des réponses efficaces, une cascade de propositions se recrutant de la gouvernance locale, de la réforme des finances publiques ou encore de la programmation budgétaire fusent. Pour ce qui est de la gouvernance locale, la nécessité de la maturation du processus de la décentralisation et sa mise en place effective se concrétise au niveau national.

Un environnement juridique approprié étant indispensable pour la mise en place de la décentralisation, le gouvernement camerounais s'est doté d'un ensemble de lois, de décrets et d'outils pour l'encadrer. C'est ainsi que, le PNDP a été mis en place par l'État comme outil permettant d'accélérer la mise en œuvre du processus de décentralisation et bien sûr de promouvoir le bien-être des populations.

Pour mener à bien cette action dans la commune de NKONGSAMBA I, l'expertise de l'Action nouvelle pour le Développement Durable a été sollicitée par le PNDP. Au sein de cette commune, l'enquête a été menée dans 20 zones de dénombrement dans lesquelles au total, 320 ménages ont été échantillonnés. La collecte de données a été faite auprès des ménages échantillonnés et les résultats sont consignés dans le présent document.

Ainsi, l'opérationnalisation du CCAP lancé dans certaines communes et particulièrement à NKONGSAMBA I, trouve toute sa raison d'être. Ceci dans la mesure où il se propose (i) d'apprécier la qualité de l'action du service public, notamment dans les secteurs de l'eau, la santé, l'éducation et de la gouvernance locale et (ii) de proposer des solutions aux problèmes qui freinent le bon déroulement de l'action publique dans la commune.

Le présent rapport est structuré en quatre chapitres :

- Chapitre I : Synthèse méthodologique de l'enquête
- Chapitre II : Offre publique et control citoyen de l'action publique dans la commune de NKONGSAMBA
I
- Chapitre III : Principaux constats relevés dans les secteurs cibles
- Chapitre IV : Plan d'action pour la mise en place d'un control citoyen de l'action publique

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 02 villages et 12 quartiers de la commune de NKONGSAMBA I. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de NKONGSAMBA I. Cette enquête s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 16 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 15 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'AND2 sélectionnée pour un lot 1 de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 01 au 10 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1: Bilan de la collecte des données dans la commune de NKONGSAMBA I

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	1682	Baressoumtou mosquée	16	0	0	0	-
2	1683	Baressoumtou mosquée	17	0	0	1	-
3	1684	Baressoumtou Carrière	23	1	5	1	-
4	1685	Eboum-Mbeng	17	0	0	1	-
5	1686	Baressoumtou stade	17	0	0	1	-
6	1687	Edip	19	1	1	1	-
7	1688	Edip	17	0	0	1	-
8	1689	Baressoumtou Carrière	19	0	0	3	-
9	1690	Mouandja	16	0	0	0	-
10	1691	Boumdja	18	0	2	0	-
11	1692	Boumdja	16	0	0	0	-
12	1693	EKEL-KO'O	16	0	0	0	-
13	1694	EKEL-KO'O	18	0	0	2	-
14	1695	Mouan-Mbo'o	18	0	0	2	-
15	1696	EKEL-KO'O	16	0	0	0	-
16	1697	Nlonko'o	18	0	0	2	-
17	1698	Eboum-I	17	0	0	1	-
18	1699	Ngalmoa	16	0	0	0	-
19	1700	Ekel-mbeng	16	0	0	0	-
20	1701	Badjoki	16	0	0	0	-
Total	20	14	346	2	8	16	-

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'AND2 ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

**CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET
CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION
PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE
NKONGSAMBA 1^{IER}**

II.1 Présentation de la commune

La Commune de Nkongsamba 1^{er} est située dans le Département du Mounjo, Région du Littoral Cameroun. Elle est limitée :

- Au Nord : par la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème},
- Au Sud : par le Département du NKam,
- A l'Ouest : par la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3^{ème},
- A l'Est : par l'Arrondissement de Baré-Bakem.

II.1.1 Situation administrative et historique

La Commune de Nkongsamba 1^{er} fait partie des 03 Communes que compte la Communauté Urbaine de Nkongsamba. Les populations sont sous l'autorité des chefs de villages et chefs de quartiers qui sont reconnus par l'administration, toutefois il existe des chefs de quartiers et de blocs qui sont l'émanation des populations. Plusieurs communautés y sont établies et vivent en harmonie. Ces communautés sont constituées des Bamiléké, Haoussa, Bassa, les Bansa et quelques étrangers notamment, Nigériens, Nigérians et Maliens. Toutefois avec la crise de la zone anglophone on note la présence de quelques déplacés qui sont en train de s'établir sur le territoire de la Commune de Nkongsamba 1^{er}. L'histoire de cette Commune commence avec les mutations institutionnelles qui érige la ville de Nkongsamba en Commune urbaine à régime spécial en 1993, avec à sa tête un Délégué de Gouvernement, puis en 2008 en Communauté Urbaine à la faveur du « Décret n° 2008/019 du 17 janvier 2008 portant création de la Communauté urbaine de Nkongsamba ».

Cette Communauté Urbaine se structure de la manière suivante :

- Trois Communes d'arrondissement que sont : Nkongsamba 1^{er}, Nkongsamba 2^{ème}, Nkongsamba 3^{ème} constitué dans l'ensemble de Vingt-deux (22) quartiers et six Villages

Le décret N° 207/117 du 23 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1^{er}.

II.1.2 Situation démographique

La Commune de Nkongsamba 1^{er} couvre une superficie de 108 km² pour une population totale estimée à environ 52 434 habitants principalement des agriculteurs dont plus de 60% vivent dans les 02 grands villages de l'arrondissement à savoir Ngalmoa et Badjoki. L'espace urbain est scindé en 12 quartiers que sont : Baressoumtou stade, mosquée, carrière, Eboum –Mbeng, Ekel-mbeng, Mouamboh, Mouadja, Eboum 1, Eboumdja, Edip, Nlongko'o Ekelko'o

Les ethnies autochtones sont les Bameka. Les allogènes sont les Bamileké, Haoussa, Bassa, Bansa, etc. Et les étrangers.

La Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er comporte deux zones : une zone urbaine et une zone rurale. La partie urbaine compte environ 12 quartiers, et la partie rurale 2 villages. C'est la plus ancienne des trois Communes et le siège des institutions communautaires.

II.1.3 Situation géographique

➤ La végétation du territoire communal de Nkongsamba 1er présente 03 (trois) aspects distincts :

- Un aspect dominé par la forêt galerie
- Un autre aspect plus anthropique ceinturant la ville
- Une végétation infra urbaine typique.

A l'écart de la ville, une végétation assez herbacée, avec la prédominance des forêts galeries en zones d'altitude et des îlots de forêts secondaires alternant avec les vastes zones de plantations de caféiers ou de cacaoyers.

➤ Le climat y est de type équatorial camerounais ou côtier, chaud et humide, à deux saisons annuelles qui subissent, en raison de leur proximité de l'Océan Atlantique, l'influence de la zone de mousson dont le centre est légèrement décalé au Nord de Douala, aux environs du Mont Cameroun.

Dans toute la partie urbaine, la géologie de Nkongsamba 1er est constituée essentiellement de basalte et andésite porphyrique. Cette catégorie de roches couvre les quartiers tels que : Baressoumtou-mosquée, EKEL-KO'O, Baressoumtou-Carrière, Eboum-Mbeng, Edip, Mouandja, Boumdja, Mouan-Mbo'o, Nlonko'o, Eboum-I. Au niveau du mont Nlonako, la carte géologique fait relever comme roche mère la syénite.

➤ Le relief sur le territoire communal de Nkongsamba 1^{er} est assez tourmenté incliné du Nord au Sud, d'Ouest en Est. Il est fortement raviné par de nombreuses dépressions et autres cours d'eau sur le flanc du mont Manengoumba. Il est composé de collines jonchées de plateaux mais aussi des plaines et de montagnes dont les hautes altitudes varient entre 1 800 m et 1 060 m, l'altitude moyenne pouvant être estimée à 1 472m.

Le relief de la Commune de Nkongsamba 1^{er} est caractérisé par :

- La dominance des sommets dont les principaux sont entre autres : le mont Manengouba (2 396m à l'Ouest), le mont Nlonako 1 850 m. Ces monts sont pour la plupart concentrés dans la partie Sud-est de l'espace communal ;

- Présence des très petites collines escarpées ou mamelons au pieds-mont du Mont Nlonako, rendant difficile l'extension urbaine dans cette direction ;
- Faiblesse des pentes d'écoulement des eaux des pluies au niveau de Baressoumtou Stade et Eboum Mbeng entraînant des risques d'inondation ;
- Forte pente d'écoulement des eaux des pluies dans les zones de Nlonko'o, Eboumdja, Ekelko'o, entraînant le ravinement des chaussées en terre et des glissements et éboulements de terrain ;

La ville de Nkongsamba se trouve sur la charnière entre la plaine côtière du Sud et les hauts plateaux de l'Ouest.

- Le réseau hydrographique y est assez abondant, composé de très nombreux petits drains. Ce réseau hydrographique est influencé par la présence des sites naturels constitués des monts Manengoumba et Nlonako qui apparaissent comme les châteaux d'eau naturels de la localité. C'est d'ailleurs l'une de ces dépressions au creux de laquelle coule en cascade les cours d'eau Essoua et Djouhe qui arrosent la ville.

Tels sont les principaux cours d'eau qui permettent le drainage primaire des eaux de surface dans la partie urbaine. Ces cours d'eau ont dans l'ensemble un régime permanent mais à débit d'eau faible en saison sèche. Il ne faut cependant pas oublier l'apparition par endroits de la nappe phréatique donnant lieu à de nombreuses sources.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

L'activité économique de la Commune de Nkongsamba 1er est dominée par le secteur primaire qui regroupe les activités liées à l'exploitation de ressources naturelles ; agriculture (cultures vivrières dont : Banane plantain, macabo, maïs et haricot manioc, banane douce, le taro, la patate douce, le haricot, les arachides, le Niébé). Les principales cultures d'exportation jadis développées dans cet Arrondissement sont : le Cacao, le Café robusta et le palmier à huile. L'élevage dans l'arrondissement est assez varié et concerne : (Porcin petit ruminant et aviculture), activités minières et tout ce qui concerne l'exploitation forestière, l'exploitation des carrières de sable et de pierre et le petit commerce.

Egalement, sont présentes, les activités du secteur secondaire (huilerie de palme artisanale) et tertiaires pour la plupart informelles telles que les mototaxis, les call-box, les salons de coiffure, les vendeurs de carburant à la sauvette. Ces activités procurent quelques recettes au niveau communal.

Toutefois pour des raisons liées à l'incivisme de certains opérateurs économiques de la localité, les recettes communales sont faiblement mobilisées.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

L'Etat a favorisé à travers la décentralisation et le transfert des facilités auprès des collectivités afin de permettre à celles-ci d'apporter des réponses aux difficultés des populations.

Quelques compétences transférées

II.2.1 Services communaux

En matière de Services communaux :

- ✓ L'état civil ;
- ✓ La construction, l'équipement, la gestion et l'entretien des marchés, gares routières et abattoirs ;
- ✓ L'organisation d'expositions commerciales locales ;
- ✓ L'appui aux microprojets générateurs de revenus et d'emplois ;
- ✓ L'exploitation des substances minérales non concessibles
- ✓ L'élaboration de plans communaux d'action pour l'environnement ;
- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre des plans communaux spécifiques de prévention des risques et d'intervention d'urgence en cas de catastrophes ;
- ✓ La création, l'entretien et la gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal ;
- ✓ La pré-collecte et la gestion au niveau local des ordures ménagères.
- ✓ L'élaboration des plans d'occupation des sols, des documents d'urbanisme, d'aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement ;
- ✓ L'organisation et la gestion des transports publics urbains ;
- ✓ Les opérations d'aménagement ;
- ✓ La délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d'implanter, des permis de construire et de démolir ;
- ✓ La création et l'entretien de voiries municipales ainsi que la réalisation de travaux connexes ;
- ✓ L'aménagement et la viabilisation des espaces habitables ;
- ✓ L'éclairage des voies publiques ;
- ✓ L'adressage et la dénomination des rues, places et édifices publics ;
- ✓ La création et l'entretien de routes rurales non classées et des bacs ;
- ✓ La création de zones d'activités industrielles ;
- ✓ La contribution à l'électrification des zones nécessiteuses ;
- ✓ L'autorisation d'occupation temporaire et de travaux divers sur la voie publique etc.

II.2.2 Eau

En matière d'eau

- ✓ L'alimentation en eau potable ;
- ✓ La réalisation des puits équipés de pompes à motricité humaine
- ✓ La Réalisation, exploitation, entretien et maintenance des ouvrages d'eau dans les Communes

II.2.3 Santé

En matière de santé :

- ✓ La création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire ;
- ✓ Le recrutement et la gestion des personnels infirmiers et paramédicaux des centres de santé intégrés et des centres médicaux d'arrondissement ;
- ✓ L'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;
- ✓ Le contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises

II.2.4 Education

En matière d'éducation :

Mise en application effective du Décret n°2010/0247/PM du 26 Février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'Education de Base pour compter de l'exercice budgétaire 2010. A ce titre, il a été transféré :

- ✓ La création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- ✓ Le recrutement et la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint desdites écoles
- ✓ L'acquisition des matériels et fournitures scolaires ;
- ✓ La participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Tableau 2.1: Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	commune	DD du MINEE	commune	DD du MINEE	commune	DD du MINEE	commune	DD du MINEE
Puits avec pompe à motricité humaine	13	-	10	-	04	-	00	-
Puits avec pompe électrique	00	-	00	-	00	-	00	-
Forages avec pompe à motricité humaine	11	-	08	-	06	-	06	-
Forage avec pompe électrique	00	-	00	-	00	-	00	-
Borne-fontaine	18	-	05	-	02	-	02	-
Source	07	-	05	-	00	-	00	-
Réseau d'adduction d'eau communal	05	-	02	-	05	-	01	-
Total	54	-	30	-	17	-	09	-

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

NB : Comparer ces chiffres avec ceux obtenus auprès du DD/MINEE

II.3.2 Secteur santé

Tableau 2.2: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formations sanitaires fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnel	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser) _____
Centre de santé / Centre de santé intégrée	03	03	00	2	-	-	-	-	-
Centre Médical d'Arrondissement	01	01	00	2	-	-	-	-	-
Hôpital de district	01	01	00	2	-	-	-	-	-
Hôpital régional	00	00	00	2	-	-	-	-	-
Hôpital de référence	00	00	00	2	-	-	-	-	-
Formation sanitaire privée	03	03	00	2	-	-	-	-	-
Autres (à préciser)	-	-	00	2	-	-	-	-	-
Total	08	08	00						

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

II.3.3 Secteur de l'éducation

Tableau 2.3: Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	08	08	00	05	08
	Privé laïc	11	11	00	07	11
	Privé confessionnel	00	00	00	00	00
	Ecole de parents	00	00	00	00	00
Primaire	Public	14	14	00	14	14
	Privé laïc	08	08	00	04	08
	Privé confessionnel	12	12	00	10	12
	Ecole de parents	00	00	00	00	00
Secondaire	Public	02	02	00	02	02
	Privé laïc	00	00	00	00	00
	Privé confessionnel	00	00	00	00	00
	Ecole de parents	00	00	00	00	00
Total		55	55	00	42	55

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

II.3.4 Secteur des services communaux

Tableau 2.4: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	21
Délivrance des documents d'urbanisme	Non	-
Aménagement des voiries	Oui	-
Gestion des déchets / Assainissement	Non	-
Légalisation des documents	Oui	-
Authentification des documents	Oui	-
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Oui	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser)	-	

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

**CHAPITRE III : PRINCIPAUX
CONSTATS RELEVÉS DANS LES
SECTEURS CIBLES**

L'objectif de ce chapitre est de restituer les principaux résultats de l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services rendus par la Commune de NKONGSAMBA 1^{ier} en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs. Cette enquête est orientée essentiellement vers les ménages et une attention particulière est portée sur l'âge et le sexe des répondants. Les principaux résultats s'articulent en cinq sections à savoir : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, les services de santé, les services de l'éducation de base et des enseignements secondaires et enfin la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

Les ménages constituent la principale cible de l'enquête selon qu'ils résident en milieu urbain ou rural. Cette enquête a également pour but de mettre en évidence quelques caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge et le sexe du chef de ménage.

Le questionnaire était adressé prioritairement au chef de ménage mais à l'absence de celui-ci, il était administré à tout autre membre du ménage présent et capable d'apporter des réponses au moment de l'interview.

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage						
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Domestique	Total
Strate de résidence	Urbaine	73,40	14,30	11,20	0,30	0,30	0,30	100
	Total	73,40	14,30	11,20	0,30	0,30	0,30	100

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Du tableau 3.1, il ressort qu'à Nkongsamba 1^{ier}, la majorité des répondants sont des chefs de ménages, le reste des répondants se répartit ainsi qu'il suit : 14 ménages sur 100 correspondent à la conjointe du chef, de même, 11 ménages sur 100 sont des enfants du chef de ménage, par contre, 10 ménages sur 100 sont soit les parents du chef ou ceux de sa femme, soit sont sans lien avec le chef ou sa conjointe soit sont des domestiques de même

Le tableau qui suit présente la répartition dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge. Il en ressort ainsi que ce soit dans le Total ou chez les hommes, les principaux répondant se trouvent dans la tranche d'âge de plus de 50 ans, tans dis que les moins de 20 ans ne représentent que 07 répondants sur 1000 concernant uniquement l'ensemble.

Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquête					
		Masculin		Féminin		Total	
		Strate de résidence		Strate de résidence		Strate de résidence	
		Urbaine	Total	Urbaine	Total	Urbaine	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	0	0	1,80	1,80	0,70	0,70
	[20 - 35[	18,90	18,90	24,30	24,30	21,00	21,00
	[35 - 50[	30,90	30,90	43,20	43,20	35,70	35,70
	Plus de 50 ans	50,30	50,30	30,60	30,60	42,70	42,70
	Total	100	100	100	100	100	100

Source.: Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Chez les femmes en particulier, les principaux répondants se trouvent dans la tranche d'âges de 35 à 49 ans ; il pourrait sembler au vue de ces résultats, que la population de Nkongsamba 1^{ier} serait principalement constituée de personnes en âge mûre. La tranche d'âge de 20 à 34 ans ne représente que 02 répondants sur 10 au total, il faudrait également noter qu'aucun homme de moins de 20 ans ne fait partie des répondant

La description de la population enquêtée a permis de dresser le profil des répondants. Il en ressort que celle-ci se recrute parmi toutes les couches de la société et prend en compte l'âge, le sexe, le milieu de résidence et le statut du répondant sur la conduite du ménage. Les résultats qui vont suivre permettront d'apprécier la perception des ménages par rapport à l'approvisionnement en eau potable.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Selon l'Arrêté N°2010/00000298/A/MINEE du 01/09/2010, les conditions et modalités techniques d'alimentation de l'offre en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution incombe aux Communes. Aujourd'hui, presque 12 ans après, il n'est pas superflu de marquer un temps d'arrêt pour apprécier non seulement l'effectivité de cet arrêté, mais également la satisfaction des populations concernant ce secteur vital pour l'amélioration de leur bien-être.

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation au Cameroun, l'article 5 du décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat, précise que la Commune assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion des puits et des forages, c'est dans cette mesure que la mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de l'hydraulique vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts par les ouvrages d'approvisionnement en eau présents dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de l'hydraulique.

Ainsi, l'objectif de cette section est de présenter les résultats du contrôle de l'action citoyenne concernant l'offre de l'eau potable dans la Commune de Nkongsamba 1^{ier}. Les résultats de l'étude sont répartis autour des principaux points ci-après : l'inventaire des points d'accès à l'eau potable, leur fonctionnalité, les mécanismes de gestion et d'entretien et la satisfaction des ménages quant à l'utilisation des services de l'eau dans la commune.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Il s'agira dans cette sous-section d'apprécier la typologie des points d'approvisionnement en eau potable dans la commune de Nkongsamba 1^{er}.

Nkongsamba 1^{er} compte un réseau d'adduction d'eau potable géré par le concessionnaire CAMWATER qui est fortement installé dans la ville et abrite la délégation régionale du littoral. Toutefois on note qu'une grande partie des ménages n'est pas branché au réseau de distribution d'eau potable, ce qui se justifie par la pauvreté relative des populations. Le recours aux bornes fontaines publiques ou aux forages à motricité humaine est la solution locale mise en œuvre par les Autorités municipales pour résorber l'épineux problème d'accès à l'eau potable.

Tableau 3.3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d'eau disponible dans le village / quartier											
	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivière	Autre
Urbain	10,50	0,00	57,00	43,70	0,30	73,10	1,70	0,00	0,00	4,50	0,00	0,00
Ensemble	10,50	0,00	57,00	43,70	0,30	73,10	1,70	0,00	0,00	4,50	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{er} 2022

A la lecture du tableau 3.3 environ 07 ménages sur 10 déclarent que, le système public d'approvisionnement en eau existant dans leur quartier est constitué de Borne-fontaine, tant dis que 03 ménages sur 05 désignent plutôt les Puits à ciel ouvert. Ceci révèle que, les investissements de la Commune en matière hydraulique, sont orientés pour la plupart, vers la mise en œuvre des bornes fontaines.

Le niveau d'enclavement de la Commune pourrait expliquer ce choix porté vers les bornes fontaines. En effet, il existe également des forages à pompe électrique (bien que très peu cités), des sources, un réseau d'adduction en eau potable CAMWATER, les puits avec pompe à motricité humaine et surtout des Forage avec pompe à motricité humain qui fournissent de l'eau d'après les affirmations de certain de ces ménages.

Après avoir observé la disponibilité des différents points d'eau, l'enquête s'intéresse à l'usage qui en est fait par les ménages de la Commune de Nkongsamba 1^{ier} (Tableau 3.4).

Tableau 3.4: Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau					
		<i>Puits avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Forage avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Borne-fontaine</i>	<i>Source</i>	<i>Rivière</i>	<i>Total</i>
Urbain	92,70	13,60	21,90	3,40	0,40	60,80	100,00
Ensemble	92,70	13,60	21,90	3,40	0,40	60,80	100,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

L'analyse du tableau ci-dessus montre que trois ménages sur cinq s'approvisionnent dans des rivières, tant dis qu'environ un ménage sur cent s'approvisionne dans des Sources. Il faudrait également noter que seulement 3 ménages sur 100 s'approvisionnent dans des bornes fontaines malgré que celle-ci est le type de point d'eau le plus désigné par les ménages selon le tableau précédent. Tous ceci montre que, bien que le besoin qu'a la commune d'aider sa population se fait ressentir, les moyens dont elle dispose ne la permettent pas de satisfaire totalement ses habitants. Certains ménages déclarent également s'approvisionnés en eau potable dans des systèmes publics tel que les forages avec pompe à motricité humaine et les puits à motricité humaine.

En somme, neuf ménages sur dix s'approvisionnent dans les sources d'eau publique. Ces sources pour la plupart non aménagées, subissent les effets des intempéries (assèchement et pollution par les eaux de ruissellement) tout au long de l'année et constituent un danger potentiel pour la santé des ménages. Des efforts supplémentaires seraient donc à envisager pour assurer aux ménages de la commune l'accès à une eau potable.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Le défi d'accès à l'eau potable, demeure un objectif primordial pour la politique nationale de l'eau au Cameroun. Cet accès à l'eau peut-être apprécié par la possibilité donnée aux ménages de se ravitailler en eau à leur principale source d'approvisionnement à chaque fois que le besoin se fait ressentir.

Bien que l'eau de la principale source d'approvisionnement soit disponible toute l'année pour 5 ménages sur 10 environ, ceux-ci n'y ont toujours pas accès à tout moment de la journée. Dans la commune de Nkongsamba 1^{er} près de la moitié des ménages ont accès à leur principale source d'approvisionnement en eau à tout moment de la journée. En une journée, l'accès à la principale source d'approvisionnement en eau varie en fonction du type de point d'eau. En effet, parmi les 49% de ménages ayant déclarés avoir accès à leur principale source d'approvisionnement tout au long de la journée, près de 7 ménages sur 10 déclarent que les sources naturelles sont accessibles toute au long de la journée, tant dis qu'un ménage sur cinquante déclarent plutôt la borne-fontaine comme source d'approvisionnement accessible tout au long de la journée. En fin, près de 2 ménages sur 5 désignent, soit les puits à motricité humaines, soit les Forage avec pompe à motricité humaine.

Tableau 3.5: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée				
			<i>Puits avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Forage avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Borne-fontaine</i>	<i>Source</i>	<i>Total</i>
Urbain	52,10	49,00	12,90	24,30	2,10	60,70	100,00
Ensemble	52,10	49,00	12,90	24,30	2,10	60,70	100,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Il est donc important de retenir que les sources naturelles sont les principales sources d’approvisionnement en eau les plus accessibles au long d’une journée dans la commune de Nkongsamba 1^{ier}.

La disponibilité en eau est aujourd’hui une préoccupation mondiale. En effet, la consommation d’eau croît à un rythme effréné. D’où la nécessité d’optimiser l’existant en vue de faire face aux besoins des ménages.

Bien que la plupart des ménages accède à l’eau à tout moment de la journée, certains n’ont pas accès de façon continue à leur principale source d’approvisionnement en eau. Cet accès limité à cette ressource vitale ne permet pas de couvrir leur besoin en eau. Le tableau 3.6 révèle que dans la commune de Nkongsamba 1^{ier}, près de 93% des ménages affirment que la disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau ne correspond pas à leur besoin journalier. En effet, l’existant ne parvient pas à couvrir les besoins exprimés.

Tableau 3.6: Correspondance entre disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

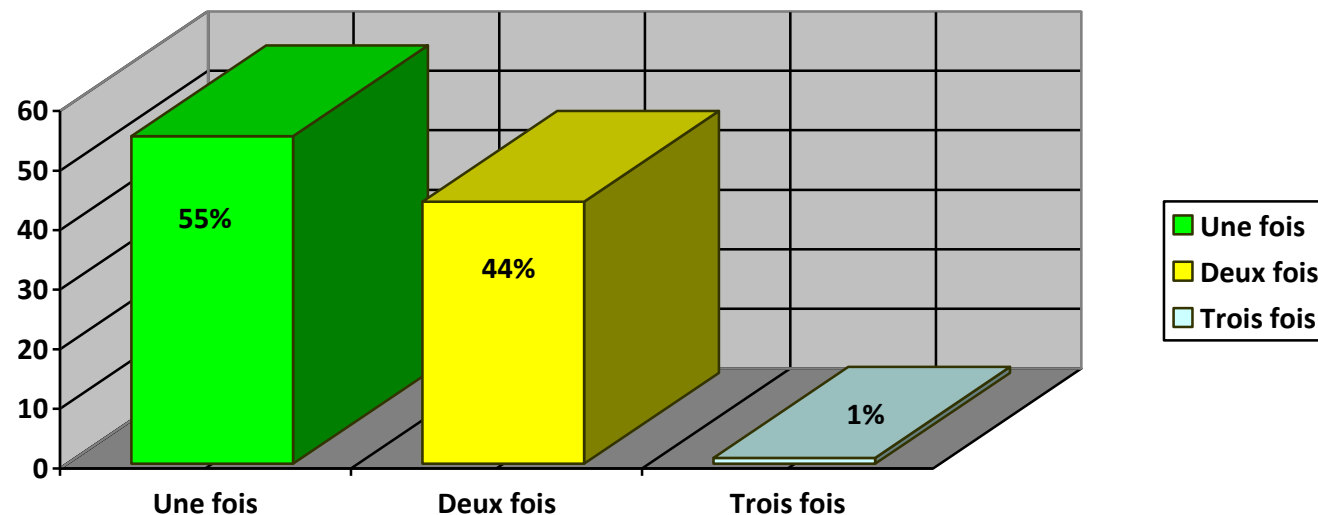
Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau			
		<i>Une fois</i>	<i>Deux fois</i>	<i>Trois fois</i>	<i>Total</i>
Urbain	7,20	55,20	44,00	0,80	100,00
Ensemble	7,20	55,20	44,00	0,80	100,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

La figure ci-dessous illustre la fréquence de disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau, soit neuf ménages sur dix déclarent s’approvisionner en eau une fois par jour tant dis que au plus un ménage sur 100 déclare s’approvisionner 3 fois par jour, aussi, près de 44% des

ménages déclarent s'approvisionner en eau deux fois par jour : ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que chaque fréquence d'approvisionnement en eau correspondrait à une source principale d'approvisionnement précise.

Figure 3.1:Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau



Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Plusieurs raisons telles que le mauvais entretien d'approvisionnement en eau pourraient être évoquées pour expliquer l'inadéquation entre la couverture du besoin en eau et la fréquence de disponibilité de l'eau. Or un approvisionnement régulier en eau nécessite également l'entretien et la maintenance des points de desserte d'eau au niveau de la commune.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Tout point d'eau devrait avoir un dispositif d'entretien et de maintenance afin de pérenniser ce point d'eau, car des pannes peuvent très vite arriver et pourraient empêcher aux ménages de bénéficier de cette offre de service public. Le tableau suivant présente la proportion des ménages dont le principal point d'eau a été en panne et le temps mis pour qu'il soit réparé au cours des 06 derniers mois.

Tableau 3.7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été en panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		<i>Moins d'une semaine</i>	<i>Entre une semaine et un mois</i>	<i>Entre un mois exclu et trois mois</i>	<i>Plus de trois mois</i>	<i>Pas encore</i>	<i>Total</i>
Urbain	44,50	28,00	27,10	6,80	22,00	16,10	100,00
Ensemble	44,50	28,00	27,10	6,80	22,00	16,10	100,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

D'après le tableau 3.7, près de la moitié des ménages déclare avoir connu une panne de leur principal type de point d'eau au cours des six derniers mois, parmi eux, environ 28% déclarent avoir obtenu réparation en moins d'une semaine, de même, nombreux sont les ménages qui déclarent avoir obtenue réparation entre une semaine et au plus trois mois, Par ailleurs, environ 02 ménages sur 10 affirment que jusqu' aujourd'hui aucune réparation n'a encore été apportée concernant les types de point d'eau ayant été en panne au cours des six derniers mois. En effet la période de résolution des problèmes liés aux pannes des types de point d'eau dépend surtout des acteurs de remise en service aussi, les activités liées à l'entretien et la maintenance d'un point d'eau n'incombent pas une entité spécifique, plusieurs acteurs peuvent y prendre part.

Le tableau 3.8 présente la typologie des acteurs qui interviennent dans la remise en service du principal type de point d'eau en cas de panne. Il ressort que dans l'ensemble, dans la commune de Nkongsamba 1^{er}, près d'un ménage sur cinq déclarent que la commune est un acteur de remise en service du principal type de point d'eau, de même, un peu moins de 10% de ménages désignent d'autres partenaires comme acteur de remise en service, dans le même sens, environ 8% des ménages désignent le chef de quartier comme un des acteurs il en est de même pour l'élite.

Tableau 3.8: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
	<i>Commune</i>	<i>Etat</i>	<i>Elite</i>	<i>Comité de gestion</i>	<i>Chef de village / quartier</i>	<i>CAMWATER /SNEC/CDE</i>	<i>Autres partenaires</i>

Urbain	20,40	0,40	6,80	4,20	7,50	4,20	9,40
Ensemble	20,40	0,40	6,80	4,20	7,50	4,20	9,40

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Par ailleurs, seule une pincé de ménage soit 4 ménages sur 100 désignent le comité de gestion d'eau au même titre que CAMWATER comme un des acteurs de remise en service du principal type de point d'eau. Il est également important de noter que bien que ce soit un évènement assez rare, l'Etat intervient quand même d'après environ 1 ménage sur 1000. Cependant, l'entretien et la maintenance des points d'eau nécessitent une bonne gestion que ce soit de la part des différents acteurs ici mentionnés ou encore de la part des ménages habitant le quartier.

La gestion des activités d'entretien et de maintenance des sources d'approvisionnement en eau peuvent s'effectuer par plusieurs entités. Il ressort du tableau 3,9 que dans la commune de Nkongsamba 1^{ier}, c'est la communauté qui intervient principalement bien évidemment avec le soutien de la commune dans l'entretien et la maintenance du point d'eau, tant dis que le COGES est l'acteur le moins intervenant. Ceci pourrait être due au temps de réaction de ces différents entités ; en effet la communauté étant principalement concernée par le problème de nature hydrauliques sera plus rapide en ce qui concerne la mobilisation des fonds nécessaires à la résolution des problèmes mentionnés.

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autre

Urbain	2,60	35,10	12,10	41,50	10,20
Ensemble	2,60	35,10	12,10	41,50	10,20

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Il ne faudrait bien sûr pas oublier certains intervenant tel que CAMWATER, le fait qu'il ne soit mentionné que part 12% des ménages pourrait témoigner de sa rareté dans la commune de Nkongsamba 1^{ier}. En effet, CAMWATER serait très peu présent dans la commune, de plus il serait impossible de le voir intervenir dans des problèmes non liés au réseau d'adduction d'eau CAMWATER ; par exemple le concessionnaire ne saurait intervenir dans un problème de panne de forages mis en place par la commune.

Les acteurs en charge de la gestion, l'entretien et la maintenance des types de point d'eau sont généralement organisés en comité appelé comité de gestion ou COGES. Et la mise en œuvre des activités du COGES nécessite des moyens financiers.

Tableau 3.10: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES	
				Semaine	Total
Urbain	0,40	52000,00	0,00	100,00	100,0
Ensemble	0,40	52000,00	0,00	100,00	100,0

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Les seuls ménages contribuant financièrement au fonctionnement du COGES acceptent de verser un montant de 52 000 FCFA et ceci à une fréquence Hebdomadaire.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Dans ce point, il sera question de faire une caractérisation des points d'eau de la Commune de Nkongsamba 1^{ier} selon les déclarations des ménages. Le tableau 3.11 ci-dessous présente l'accessibilité à la principale source publique d'approvisionnement en eau et l'appréciation du service rendu par celle-ci. Les ménages parcourent en moyennes 277m en 9min jusqu' au point d'approvisionnement en eau, ils y trouvent environ 15 personnes et mettent jusqu' à 12min pour s'approvisionner.

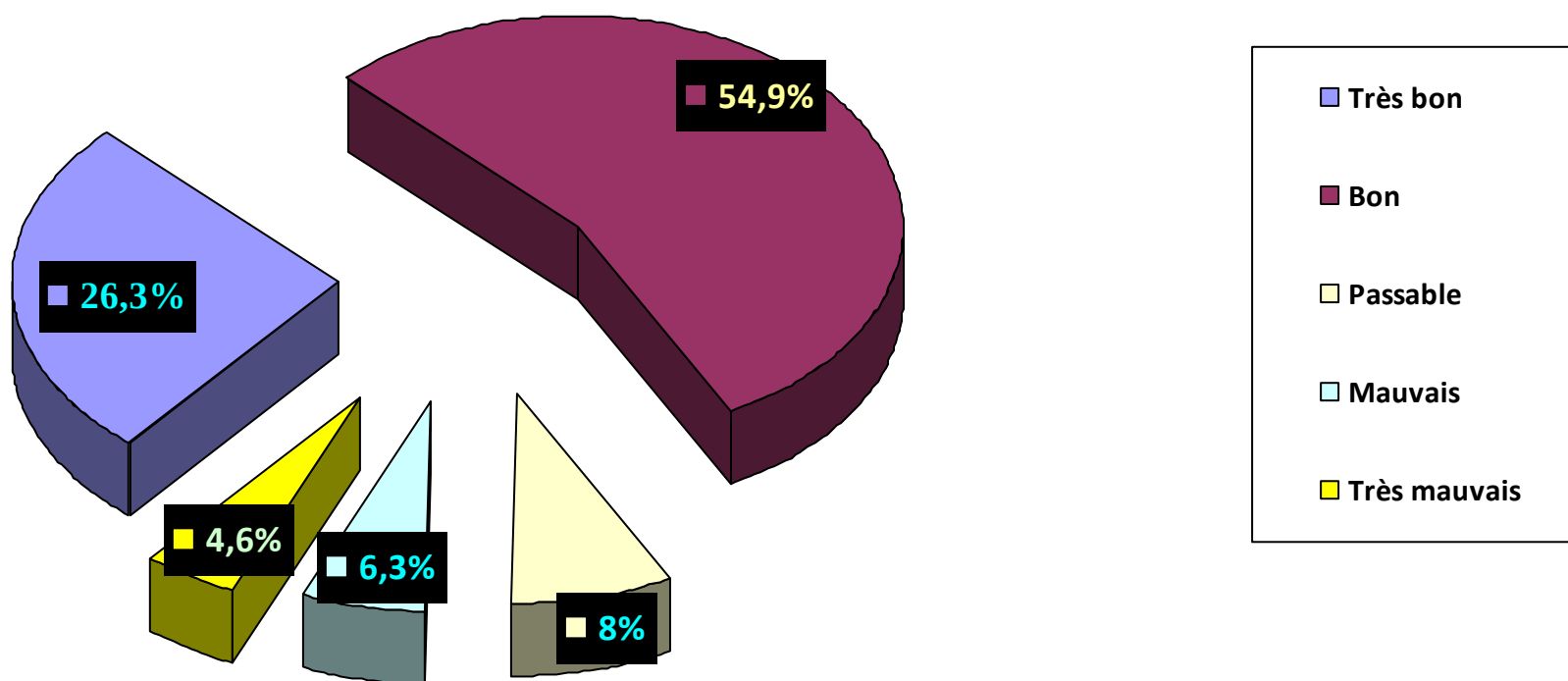
Tableau 3.11: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Urbain	276,80	9,10	11,80	15,10	17,40	37,70	33,20	8,70	3,00
Ensemble	276,80	9,10	11,80	15,10	17,40	37,70	33,20	8,70	3,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

La figure 3.2 présente la repartitions des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source d'approvisionnement en eau. En effet, près de 12% des ménages trouve le service soit mauvais soit très mauvais, contrairement aux 88% des ménages qui semblent l'apprécier.

Figure 3.2: Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau



Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{er} 2022

Le tableau 3.12 ci-dessous présente la proportion des ménages de la commune de Nkongsamba 1^{er} selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau

Tableau 3.12: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages n’ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau :		
	<i>a une d’odeur</i>	<i>a un goût</i>	<i>a une couleur</i>
Urbain	32,5	33,6	34,0
Total	32,5	33,6	34,0

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{er} 2022

L’analyse du tableau 3.12 montre qu’un peu plus de 30% des ménages déclarent que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau a une odeur pareillement, 34% des ménages déclarent que cette eau a un goût de même, 34% déclarent que cette eau a une couleur ; D’où l’importance de potabiliser cette eau avant de la consommer.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune

Ce point porte sur l’analyse de la satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune de Nkongsamba 1^{ier}. Le tableau 3.13 ci-dessous présente le besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et la satisfaction de ce besoin. L’analyse de ce tableau montre qu’un peu plus de 6% des ménages ont exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau, parmi eux seul la moitié a adressé sa requête au Maire, puis vint les 25% ayant adressé leur requête à CAMWATER seule 13% des ménages ont adressé leur requête soit l’élite soit au COGES.

Tableau 3.13: Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l’ Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d’ eau	Au Chef de village/ quartier	A l’ Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	5,60	50,00	0,00	6,30	6,30	18,80	0,00	25,00	0,00	31,30
Ensemble	5,60	50,00	0,00	6,30	6,30	18,80	0,00	25,00	0,00	31,30

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Parmi les ménages ayant exprimé un besoin en eau, environ 31% de ceux-ci ont été satisfait. En effet, malgré les efforts de la commune en matière d’approvisionnement en eau potable, une grande majorité des ménages soit 69% éprouveraient encore le besoin de disposer d’une source d’eau publique.

Le tableau 3.14 présente tout d’abord la durée entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage, en moyenne, moins d’un mois s’est écoulé afin que le besoin d’approvisionnement en eau exprimé par les ménages soit satisfait après que ceux-ci aient reçu une réponse favorable de la part des intervenants à qui ils se sont adressé.

Tableau 3.14: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l’intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau		
		Moins d’un mois	Plus de trois mois	Total
Urbain	0,60	80,00	20,00	100,00
Ensemble	0,60	80,00	20,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Le second point du tableau 3.14 est axé sur la répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau ; il en ressort donc que 4 ménages sur 5 affirment que moins d’un mois aurait passé afin que le besoin en approvisionnement en eau soit satisfait, temps relativement court compte tenu des moyens à disposer pour la construction ou alors l’aménagement d’un point d’approvisionnement en eau.

Par contre un seul ménage sur quatre déclarerait que plus de trois mois se serait écoulé avant la satisfaction du besoin exprimé en approvisionnement en eau.

Parmi les ménages ayant exprimé un besoin d'approvisionnement en eau, il existe certain non satisfait des services d'approvisionnement. D'après le tableau 3.15, un peu plus de la moitié des ménages ayant exprimé un besoin en ce qui concerne l'approvisionnement en eau sont non satisfaits plusieurs raisons seraient à l'origine de cette non satisfaction. La seconde partie du tableau ci-dessous montre qu'environ 12% des ménages déclarent être non satisfaits à cause du manque de point d'approvisionnement en eau les raisons telles que la mauvaise gestion du point d'eau, l'éloignement du point d'eau pourraient être éliminé en créant de nouveaux points d'approvisionnement en eau

Tableau 3.15: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	64,0	10,90	2,70	12,00	10,90	6,60	1,60	0,50
Ensemble	64,0	10,90	2,70	12,00	10,90	6,60	1,60	0,50

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Seule une pincé de ménages annonce comme raison la mauvaise qualité de l'eau ; ceci pourrait être due à un mauvaise entretien du point d'approvisionnement il serait donc judicieux de mettre un accent sur la potabilisation de l'eau.

Les résultats précédemment obtenus renseignent sur la difficulté rencontrée par les ménages de la commune de Nkongsamba 1^{ier} de nombreuses actions peuvent êtres entreprises afin d'améliorer la qualité de service rendu en eau potable dans ladite commune. Qu'en est-il de l'implication des ménages dans les actions à mener dans l'amélioration des services rendus en eau potable dans la commune de Nkongsamba 1^{ier} ?

Photo3.1: Aperçu d'un forage avec PMH dans la commune de Nkongsamba 1^{ier}



Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1ier 2022

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Que ce soit dans l'expression d'un besoin ou la signalisation de panne d'un point d'approvisionnement en eau, les ménages ont dû s'adresser à des autorités administratives ou des particuliers afin d'apporter satisfaction à leur besoin. Cette partie se focalisera sur les actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable. C'est sur ce point que le tableau 3.16 montre que la grande majorité des ménages serait prêt à s'engager dans les actions pouvant mener à l'aménagement d'un point d'eau supplémentaire probablement à cause d'une pénurie de points d'approvisionnements. Rare sont les ménages proposant de s'engager dans les actions visant à l'amélioration et la gestion des points d'eau.

Tableau 3.16: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et de maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	
Urbain	92,30	59,80	66,10	030	3,10	1,40	0,70	6,60	16,10	2,80	0,00
Ensemble	92,30	59,80	66,10	030	3,10	1,40	0,70	6,60	16,10	2,80	0,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

En ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'eau, près qu'aucun ménage ne s'y est engagé il pourrait être conclu que l'eau Dans la commune de Nkongsamba 1^{ier} serait plus ou moins de bonne qualité.

Après analyse des résultats d'étude de la commune de Nkongsamba 1^{ier} en ce qui concerne le secteur de l'eau, il en ressort donc que le principal problème rencontré serait le manque de point d'approvisionnement en eau potable. Afin d'y remédier, il incombe à la commune de créer de nouveau point d'approvisionnement, aux ménages de mettre sur pied un comité de gestion d'eau auquel ils apporteront de temps à autre un

investissement matérielle ou financé ce comité sera responsable de la gestion et de la maintenance de ces points d'eau. En effet, un mauvais entretien d'un point d'eau pourrait entraîner de grave problème de santé.

III.3 Services de santé

Depuis une décennie, le gouvernement camerounais s'attelle à implémenter la couverture santé universelle dans l'optique d'assurer la santé et le bien-être aux populations. Cet objectif fait écho à l'objectif de développement durable n°3 qui vise à donner les moyens de mener une vie saine et promeut le bien-être de tous à tous les âges. L'objectif de cette section est d'analyser le niveau de satisfaction des ménages enquêtés en ce qui concerne l'accès aux services de santé. Ce d'autant plus que l'accès aux soins de qualité est l'un des indicateurs clés de l'Indice de Développement Humain permettant de mesurer le taux de développement des pays du monde selon le Programme des Nations Unies pour le Développement. L'utilisation des formations sanitaires, la caractérisation du petit matériel utilisé dans ces formations sanitaires et le financement des soins au sein de formations sanitaires feront l'objet d'analyse dans les lignes suivantes.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

L'objectif de cette sous-section est d'analyser l'utilisation des formations sanitaires dans la Commune. Il est nécessaire à ce niveau d'analyser la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence, les raisons de choix opérés par les ménages et l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3.17: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge		
	Public	Privé laïc	Total
Urbain	96,2	3,8	100,0
Ensemble	96,2	3,8	100,0

Source: Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

D'après le tableau 3.17, la majorité des ménages utilise des formations sanitaires publique les données du tableau suivant permettront de déterminer ce qui en est la principale raison.

Au regard de ce qui précède, il serait très important de savoir les raisons qui poussent certains ménages à préférer se rendre dans une formation sanitaire privée. C'est dans cet élan que le tableau suivant présente la répartition de ces ménages en fonction de leurs raisons, il en ressort donc que les principales raisons de choix de la formation sanitaire privé par 4% des ménages de la commune de Nkongsamba 1^{ier} sont la qualité des soins, la disponibilité du personnel et l'accueil.

Tableau 3.18: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres
Urbain	36,40	27,30	63,60	90,90	90,90	18,20	0,00
Ensemble	36,40	27,30	63,60	90,90	90,90	18,20	0,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

En ce qui concerne la disponibilité des médicaments, la distance des formations sanitaires par rapport aux ménages et enfin le coût des soins, à partir des données du tableau 3.18 et du tableau 3.17, il semblerait que, malgré la difficulté que représente le défi qu'ont les différentes communes de satisfaire les ménages dans le domaine de la santé, la commune de Nkongsamba 1^{ier} ne lésinerait pas sur les moyens afin que les ménages qui y vivent bénéficient au moins de certains avantages qu'offre les service de santé public. C'est dans cet élan que le tableau suivant permettra la principale formation sanitaire publique fréquentée par les ménages de la commune de Nkongsamba 1^{ier} pour l'obtention des soins.

Au vu de l'analyse du tableau ci-dessous, près de 7 ménages sur 10 fréquentent le centre médical d'arrondissement (CMA), à l'opposé, 7 ménage sur 100 fréquente l'hôpital régional tant dis que 23% des ménages de la commune de Nkongsamba 1^{ier} fréquentent les centres de santé.

Tableau 3.19: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?			
		CS/CSI	Hôpital/CMA	Hôpital de régional	Total
Strate de résidence	Urbaine	23,00	69,80	7,20	100,00
	Total	23,00	69,80	7,20	100,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette différence, les détails seront apportés par le tableau suivant.

Le tableau 3.20 présente en partie la proximité du ménage à la formation sanitaire publique fréquentée, il en ressort donc qu'un peu moins de 9% des ménages sont éloigné de la formation sanitaire publique qu'ils fréquentent.

Tableau 3.20: Accessibilité à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	91,00	9,00	100,00	3724,10	23,10
Ensemble	91,00	9,00	100,00	3724,10	23,10

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

D'après les autres rubriques du tableau 3.20, les ménages de la commune de Nkongsamba 1^{ier} parcourent en moyenne 4Km pour atteindre leur principale formation sanitaire afin d'obtenir des soins et cela en près de 23min

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Ce tableau présente la proportion des ménages dans la commune de Nkongsamba 1^{ier} selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins.

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	<i>Ciseaux</i>	<i>Seringues</i>	<i>Alcool</i>	<i>Coton</i>	<i>Bétadine</i>	<i>Thermomètre</i>	<i>Tensiomètre</i>	<i>Balance</i>	<i>Gants</i>	<i>Autres</i>
Urbain	100,00	99,60	99,30	99,60	100,00	100,00	98,90	99,60	100,00	99,60
Ensemble	100,00	99,60	99,30	99,60	100,00	100,00	98,90	99,60	100,00	99,60

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

A peu près tous les ménages qui fréquentent une formation sanitaire publique affirment la disponibilité totale des petits matériels dans la formation sanitaire.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Selon le tableau 3.22, les ménages de Nkongsamba 1^{ier} payent en moyenne la somme de 900 FCFA pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire, montant que trouvent élevé environ 7 ménages sur 10 : afin de satisfaire les besoins des ménages il serait judicieux pour la principale formation sanitaire en question de revoir le montant à payer pour une consultation ordinaire.

Tableau 3.22: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

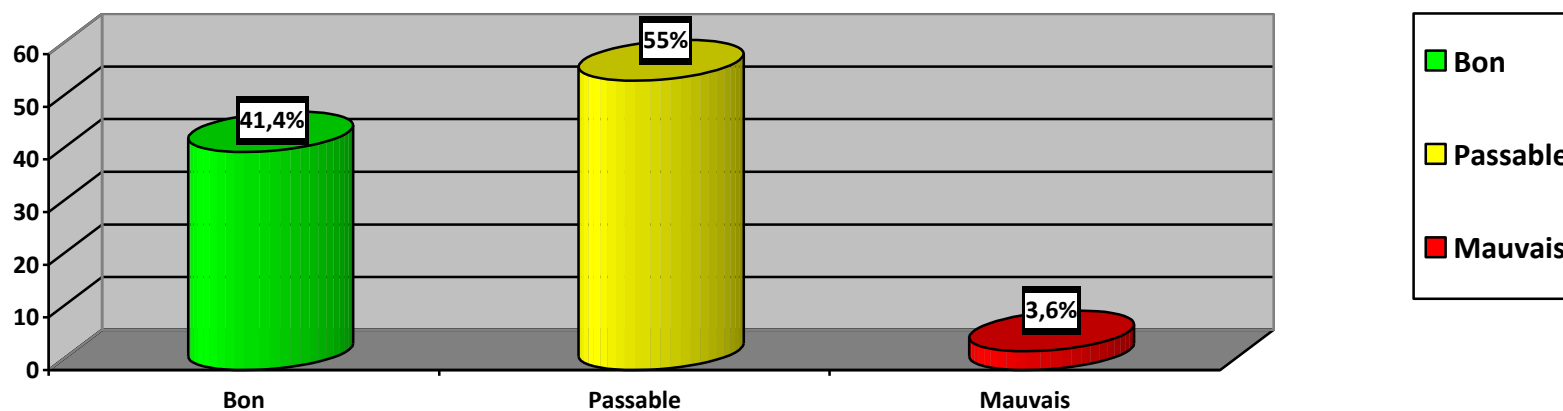
Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	909,00	71,60	5,40	41,40	55,00	3,60	100,00
Ensemble	909,00	71,60	5,40	41,40	55,00	3,60	100,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Soit 5 ménages sur 100 déclarent avoir à payer d'autres frais en plus de ceux autorisés, nécessité s'imposerait de signaler l'acte dont ils sont victimes aux autorités municipales, afin que des mesures adéquates soient entrepris.

La figure 3.3 ci-dessous illustre la répartition des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Il en ressort donc que près de 4 ménages sur 100 trouvent mauvais l'accueil que leur réserve le personnel soignant quand ils se rendent dans leur principale formation sanitaire.

Figure 3. 3: Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins



Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au regard de la description de l'offre de services sanitaires publics dans la Commune de Nkongsamba 1^{ier}, il est important de marquer un temps d'arrêt pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans la Commune de Nkongsamba 1^{ier}.

Tableau 3.23: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	2,50	16,90
Ensemble	2,50	16,90

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Après analyse du tableau 3.23, 197 ménages sur 200 déclarent la non disponibilité des médicaments pour les maladies fréquentes dans ladite commune, ceci pourrait être une des raisons pour lesquelles un peu plus de 83% des ménages ne voient pas leurs problèmes de santé résolu ; ce qui pourrait amener à la question de savoir quelles seraient les autres raisons de la non satisfaction des ménages concernant le service que leur offre la principale formation sanitaire.

D'après le tableau 3.24, quatre ménages sur cent sont non satisfaits du service rendu dans la principale formation sanitaire fréquenté. Ainsi, parmi ceux-ci la majorité est non satisfaite à cause de l'insuffisance des médicaments. De même, plus de la moitié serait non satisfaite à cause de la mauvaise qualité des services offerts et de l'éloignement des formations sanitaires.

Tableau 3.24: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l' accès aux soins de santé	Autres
Urbain	3,96	54,50	63,60	0,00	9,10	45,50	72,70	45,50	72,70	27,30	0,00
Ensemble	3,96	54,50	63,60	0,00	9,10	45,50	72,70	45,50	72,70	27,30	0,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Parmi les ménages non satisfaits, un peu moins de la moitié l'est à cause de la mauvaise qualité des équipements et du monnayage des soins, seul un ménage sur quatre serait non satisfait à cause du cout élevé de l'accès aux soins de santé. Au vu des résultats fournis et après analyse, il serait judicieux de mettre sur pied un comité de gestion de santé pour assister les ménages quand ceux-ci rencontrent des difficultés liées à la santé.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Afin d'améliorer le service rendu dans le secteur de la santé, les ménages de la commune de Nkongsamba 1 se proposent d'entreprendre certaines actions. Le tableau 3.25 repartit les ménages selon les différentes actions à mener.

D'après les premières analyses, il y a lieu de constater que plus de la moitié des ménages de la commune de Nkongsamba 1^{ier} est prête à s'engager dans des activités menant à l'implantation d'une formation sanitaire supplémentaire à savoir, plaidoyer pour le respect des normes sectoriels et plaidoyer auprès des ONG/structure privée pour la construction des formations sanitaires.

Tableau 3.25: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :												
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé		Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	69,80	68,30	68,30	2,90	1,80	28,40	29,10	1,10	4,00	0,00	1,80	0,00	0,00
Ensemble	69,80	68,30	68,30	2,90	1,80	28,40	29,10	1,10	4,00	0,00	1,80	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Pareillement, plus de la moitié des ménages est prête à s'engager dans l'extension ou l'équipement des formations sanitaires par le biais d'un plaidoyer adressé à la commune et à l'état. En ce qui concerne l'amélioration de la gestion des FOSA, le fait que près qu'aucun ménage ne s'y engage est plutôt inquiétant en effet que ce soit dans la redynamisation du COSA ou encore la maintenance et l'entretien de l'infrastructure hospitalière, participer à ces actions aurais accru considérablement les services rendus par la formation sanitaire.

III.4 Services de l'éducation

Dans cette partie les perceptions des ménages par rapports aux services qu'offre le domaine de l'éducation seront présentées.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Ici, il sera question de ressortir la répartition des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement tout en précisant son caractère (public, privé laïc, privé confessionnel).

Au vu des résultats fournis par le tableau 3.26, force est de constater que tous les enfants dans les ménages de la commune de Nkongsamba 1 fréquentent les établissements publics en ce qui concerne les formations professionnelles. Ainsi, dans l'ensemble, près de 6 enfants sur 10 fréquentent des établissements publics.

Tableau 3.26: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement																			
	Maternel				Primaire				Secondaire 1 ^{er} cycle			Secondaire 2 ^{ème} cycle			Formation professionnelle		Total			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total	Public	Privé laïc	privé confessionnel	Total	Public	Privée laïc	Total	Public	Privé laïc	Total	Public	Total	Public	Privé laïc	privé confessionnel	Total
Urbain	50	16,70	33,30	100	50	31,25	18,75	100	87,50	12,50	100	75	25	100	100	100	66,70	21	12,30	100
Ensemble	50	16,70	33,30	100	50	31,25	18,75	100	87,50	12,50	100	75	25	100	100	100	66,70	21	12,30	100

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Parlant des établissements à caractère privés, les analyses montrent qu'en général, environ 3 enfants sur 10 fréquentent des établissements privés soit 2 enfants sur les 3 ont opté pour les établissements privés laïcs, quant aux deux autres, leur choix s'est tourné vers les établissements privés confessionnels. Il serait important d'apporter des précisions sur le fait que tous les cycles d'enseignements dans la commune de Nkongsamba 1 possèdent au moins un établissement à caractère public. L'analyse du tableau 3.26 arrivée à son terme, une interrogation se pose à savoir quelles sont les modalités de préférence du caractère privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire dans la commune de Nkongsamba 1 ?

Du tableau 3.27 ressortent les informations concernant les critères de préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire dans la commune de Nkongsamba 1. Après analyse de ce dernier, il ressort donc que la totalité des ménages ayant opté pour le privé l'ont fait car d'après ceux-ci la qualité de l'éducation y est meilleure. De même près d'un ménage sur deux bien sur parmi ceux ayant opté pour les établissements privés, les préfèrent du fait de l'éloignement ; en effet, il semblerait les établissements scolaires privés seraient plus proches de leur structure.

Tableau 3.27: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	44,10	21	100
Ensemble	44,10	21	100

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{er} 2022

Par contre, l'analyse du tableau ci-dessus montre également qu'environ 08 ménages sur 10 préfèrent plutôt le public au privé du fait du coût d'inscription, car en effet d'après ceux-ci, les établissements scolaires publics seraient moins coûteux.

L'analyse du tableau 3.28 permettra de ressortir répartition des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le quartier selon la proximité du ménage à cet établissement scolaire public.

Ainsi, d'après les résultats obtenus dans la commune de Nkongsamba 1, près de 05 ménages sur 100 affirment l'existence d'un établissement scolaire publique dans leur quartier. En effet malgré les efforts de la commune en matière d'éducation public, une grande majorité des ménages éprouveraient encore le besoin de disposer d'un établissement scolaire dans son quartier.

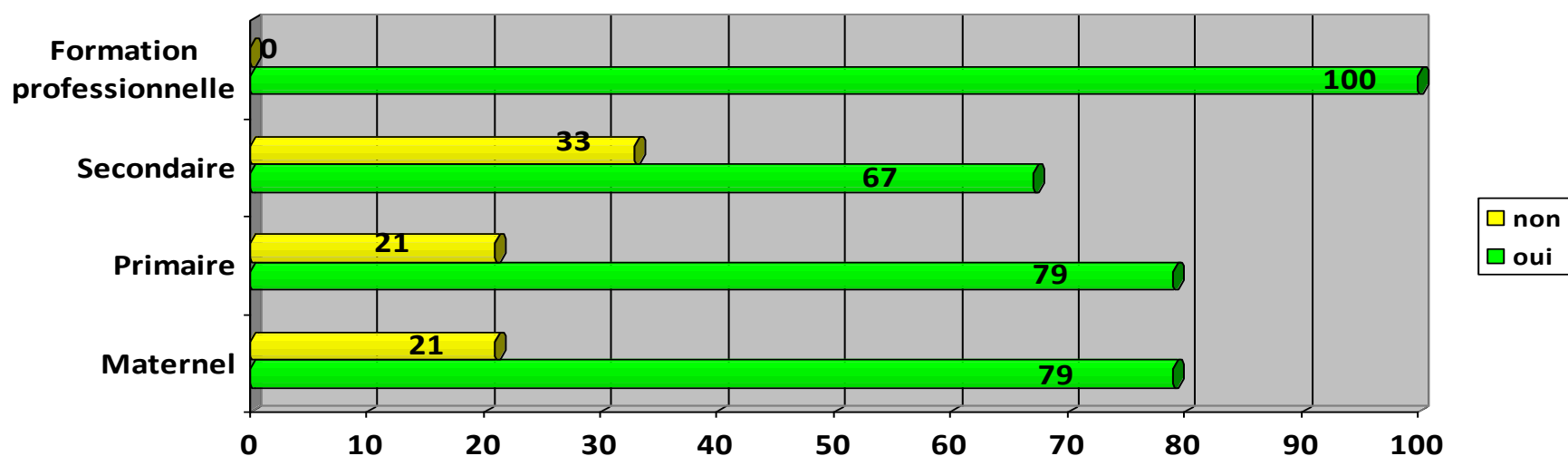
Tableau 3.28: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence		Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Total	Oui	Non	Total
Maternel	10,10	10,10	79,30	20,70	100
Primaire	4,90	4,90	78,60	21,40	100
Secondaire	2,10	2,10	66,70	33,30	100
Formation professionnelle	3,80	3,80	100,00	0,00	100
Total	5,25	5,25	81,70	18,30	100

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{er} 2022

En ce qui concerne la proximité du ménage ayant déclaré l'existence d'un établissement scolaire public dans son quartier à cet établissement, la figure ci-dessous montre que parmi eux les ménages ayant déclarés l'existence d'un établissement de formation professionnel public sont tous proche dudit établissement. Seul 7 ménages sur 10 ayant déclaré l'existence d'un établissement scolaire public secondaire sont proche de l'établissement déclaré. Concernant la proximité des ménages aux établissements scolaires public maternel et primaire, les résultats de la figure ci-dessous semblent montrer que les établissements en question sont jumelés.

Figure 3.4 : Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier



Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Malgré leur proximité par rapport aux établissements scolaire, certains ménages n'éprouvent-ils pas des difficultés à y accéder ? Le tableau 3.29 apportera des lumières à ce sujet selon le temps mis par les ménages pour accéder à l'établissement scolaire.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

D'après le tableau 3.29, les enfants de ménages étant à la maternel parcourent en moyenne 4,40 mètres à pied pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté et cela en moins d'une minute. Pareillement, les enfants du primaire et des formations professionnelles, en moins d'une minute en moyenne parcourent à pied une distance de 16,30 mètres et 10,50 mètres respectivement. Par contre, les enfants du secondaire parcourent à pied une distance de près de 90 mètres en un temps moyen de plus de 2 minutes soit environ 2 minutes et 30 secondes pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté.

Tableau 3.29: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence		Ensemble	
	Urbain		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	4,40	0,30	4,40	0,30
Primaire	16,30	0,40	16,30	0,40
Secondaire	88,70	2,30	88,70	2,30
Formation professionnelle	10,50	0,20	10,50	0,20
Total	30	0,80	30	0,80

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Ainsi dans l'ensemble, les enfants dans la commune de Nkongsamba 1^{ier} parcourent en moyenne 30 mètres à pied dans un laps de temps de moins d'une minute environ pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté ; preuve que la commune de Nkongsamba 1^{ier} ne lésinerait pas sur les moyens afin que l'ensemble de sa population en âge de fréquenté puisse bénéficier des services qu'offre l'éducation dans ladite commune.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Dans cette partie, il sera question de porter analyse sur les Proportions des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.

Après une fine analyse du tableau 3.30, force est de constater que la majorité des ménages déclarent que tous les cycles d'enseignement dans la commune de Nkongsamba 1^{er} n'ont pas de cycle complet. De même, seule une minorité des ménages, soit environ 03 ménages sur 100 déclarent disposer d'une salle par niveau de classe et cela dans chaque cycle d'enseignement.

Tableau 3.30: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté							
	Strate de résidence				total			
	urbain							
	<i>a un cycle complet</i>	<i>a une salle par niveau de classe</i>	<i>Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves</i>	<i>Distribution de livres scolaires</i>	<i>a un cycle complet</i>	<i>a une salle par niveau de classe</i>	<i>Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves</i>	<i>Distribution de livres scolaires</i>
Maternel	1	1,75	1,75	0,35	1	1,75	1,75	0,35
Primaire	1,70	2,10	2,10	0,00	1,70	2,10	2,10	0,00
Secondaire	7,70	7,30	7,70	0,00	7,70	7,30	7,70	0,00
Formation professionnelle	0	0,30	0,30	0,00	0	0,30	0,30	0,00
Total	2,60	2,90	3	0,10	2,60	2,90	3	0,10

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{er} 2022

En ce qui concerne la distribution de livres scolaires, la totalité des ménages de Nkongsamba 1^{er} déclarent ne pas en recevoir cela dit, environ 03 ménages sur 1000 au cycle maternel déclarent recevoir des livres scolaires. C'est dans le même élan qu'il est très important de constater que 97% des ménages déclarent que dans l'ensemble des cycles d'enseignements dans la commune de Nkongsamba 1, les bancs servant à faire asseoir les élèves sont insuffisants. En effet, un effort considérable venant de la commune est attendu, dans la mesure où elle pourrait fournir un certain nombre de banc à chaque établissement scolaire public en outre, elle pourrait également faire construire de nouvelles salles classes afin de résoudre respectivement les problèmes d'insuffisance de bancs et le manque de salle par niveau de classe. Pour mieux résoudre le problème d'insuffisance de banc par cycle d'enseignement il faudrait commencer par savoir quel est le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et cela dans chaque cycle d'enseignement.

Du tableau 3.31, il ressort que le cycle d'enseignement de la formation professionnelle est celui qui possède le plus d'élève ; soit 78 élèves par salle. Ceci pourrait être dû au manque d'infrastructure scolaire du cycle en question. Ensuite vient le secondaire, puis le primaire et enfin la maternel qui quant à eux possèdent respectivement une moyenne de près de 44 élèves par salle, ce chiffre serait acceptable si les salles en question étaient spacieuses et si le nombre de banc était suffisant, il semblerait d'après les données du tableau 3.31, que ce ne soit pas les cas.

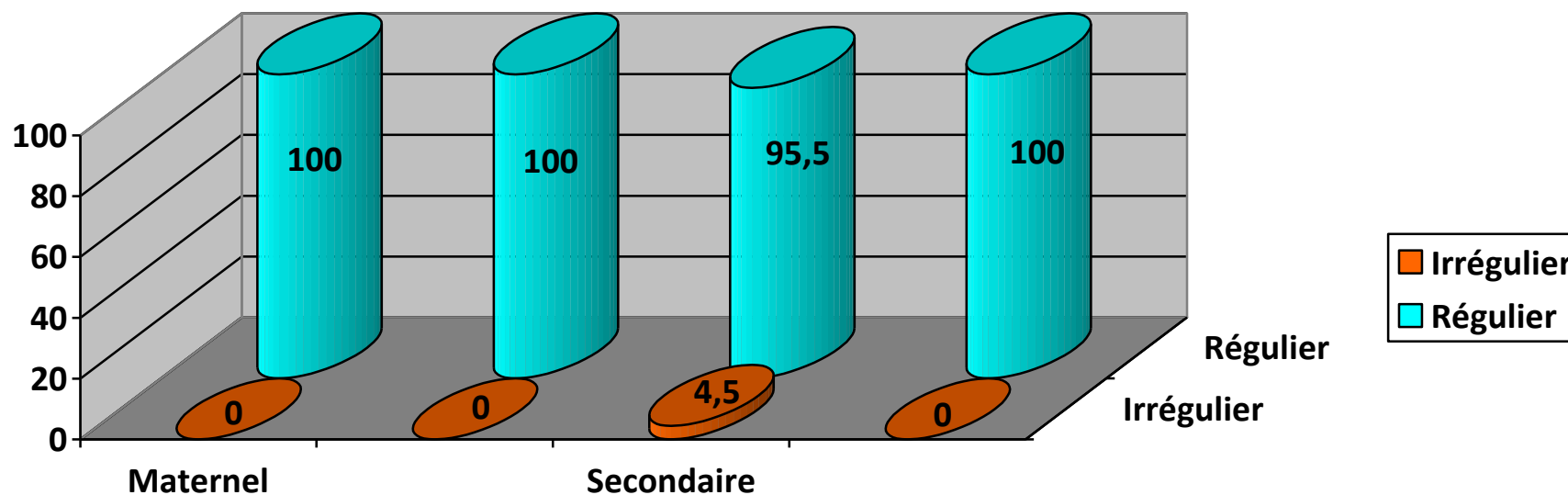
Tableau 3.31: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe		
		Régulier	Moyennement régulier	Total
Maternel	30	100	0	100
Primaire	43,30	100	0	100
Secondaire	58,20	95,50	4,50	100
Formation professionnelle	78	100	0	100
Total	51,40	97,10	2,90	100

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{er} 2022

La figure ci-dessous présente la répartition des ménages selon l'appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe. Il en ressort donc que la totalité des ménages déclarent que les enseignants sont réguliers à quelques exceptions près.

Figure 3.5: Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe



Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Cette régularité pourrait être dû aux interventions des ménages dans les réunions de l'APEE. Ainsi, le tableau suivant présentera proportion dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence.

D'après le tableau 3.32 ci-dessous, la quasi-totalité des ménages de Nkongsamba 1^{ier} participent aux réunions de l'APEE, de ce fait, seul une infime partie des ménages de la commune soit environ 25 ménages sur 1000 n'y participe pas probablement pour certaines raisons.

Tableau 3.32: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

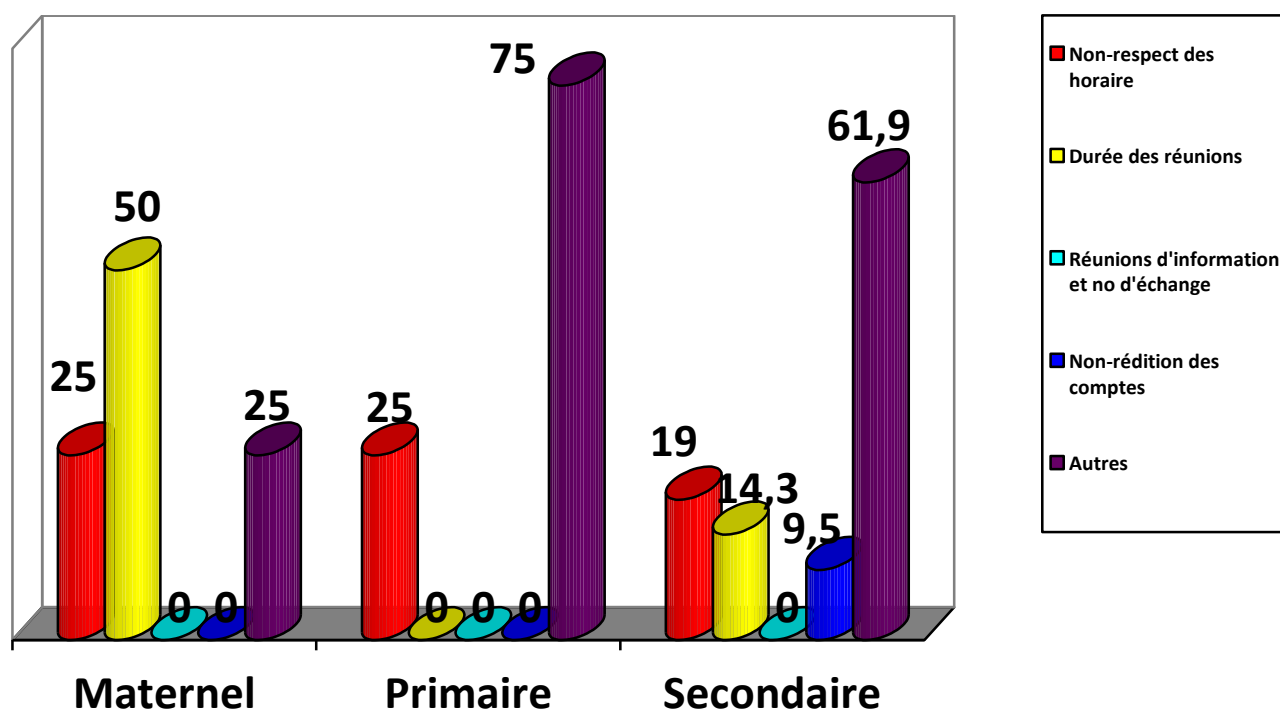
Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE	Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
	Urbain	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non échange	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	1,40	25	50	0	0	25
Primaire	7,30	25	0	0	0	75
Secondaire	0	19	14,30	0	9,50	61,90
Total	2,50	20,70	17,20	0	6,90	58,60

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Ainsi, la figure ci-dessous présentera la proportion de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE.

D'après la figure 3.6, parmi les ménages qui ne participent pas aux réunions de l'APEE au cycle maternel, une moitié d'entre eux ne le fait pas soit à cause du non-respect des horaires (heure de début des réunions) soit pour d'autres raisons non mentionnées. Tant dis que l'autre moitié ne le fait pas uniquement à cause des durées des réunions. Pour le cycle primaire, la plupart des ménages ont pour cause de non-participation aux réunions d'APEE certaines raisons non mentionnées alors que seul 01 ménage sur 04 accuse le non-respect des horaires.

Figure 3.6: proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE



Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{er} 2022

Il en est de même pour le secondaire, à la seule différence que la non-reddition des comptes a également été mentionnée. Dans l'ensemble, le non-respect des horaires et d'autres raisons non-évoquées sont les principales causes de la non-participation des ménages aux réunions d'APEE ; à cet effet, il serait approprié pour les responsables des établissements scolaires en question de toujours veiller à ce que lesdites réunions débutes aux heures mentionnées sur les faire part aux réunions et par la même occasion notifier sur ces même invitations l'importance qu'ont les réunions d'APEE afin que les ménages ayant de multiples occupations puissent se libérer pour y assister.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Dans cette partie, l'étude sera axée sur le point de vu qu'ont les ménages de la commune de Nkongsamba 1^{ier} sur l'appréciation du montant à payer pour les frais exigibles et également sur la gestion des ouvrages de l'école (point d'eau, salle de classe, latrine, ...etc.).

C'est ainsi que le tableau 3.33 présente la répartition des ménages selon l'appréciation du montant payer pour des frais exigibles ; il en ressort donc que, pour le cycle maternel, la totalité des ménages de la commune de Nkongsamba 1^{ier} trouve ce montant élevé. En effet, ceux-ci payent environ 19600 FCFA pour s'inscrire, 13500 FCFA pour les frais d'APEE et 11000 FCFA pour d'autres frais mais qui restent exigibles afin de résoudre ce problème de montant exigible élevé, la commune pourrait éventuellement revoir avec les responsables des établissements scolaires le montant de ces frais par exemple, faire baisser le prix de l'APEE qui est nettement plus élevé que celui du primaire et du secondaire.

Tableau 3.33: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé		Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Elevé	Raisonné	
Maternel	19583,30	13500	11000	100	0	0
Primaire	3833,30	2583,30	5000	50,00	50,00	0
Secondaire	15227,30	8795,50	19113,60	59,10	40,90	0,30
Formation professionnelle	5000	20000	45000	0	100	0
Total	13728,57	14000	16042,85	62,90	37,10	0,10

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Concernant le cycle primaire et secondaire, seulement la moitié d'entre eux trouve à peu près le montant exigible élevé. Puis, ce n'est qu'au secondaire qu'au moins 03 ménages sur 1000 déclarent payer d'autres frais en plus des frais exigibles il serait ainsi du ressort de l'APEE de mener certaines vérifications afin de trouver l'origine de ces déclarations. C'est dans cette même lancée que le tableau suivant présentera la proportion des ménages déclarant que les ouvrages endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement.

Du tableau 3.34, il ressort que dans l'ensemble, l'APEE et la mairie sont les principaux acteurs déclarés de la réfection des ouvrages endommagés, mais ceux-ci ne sont mentionnés que par environ 3% des ménages, proportion relativement faible au vu de leur statut au sein de la commune.

Tableau 3.34: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés ont été réfectionnés	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		APEE	Mairie	Organisation du village	MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel	-	2,10	0,35	0	0	0	0
Primaire	-	1,00	1,00	0	0	0,30	0,30
Secondaire	-	4,50	3,50	0	0	2,10	0
Formation professionnelle	-	0	0	0	0,30	0	0
Total	-	1,90	1,20	0	0,10	0,60	0,10

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Il faudrait également noter que l'élite et d'autres acteurs ont aussi été mentionnés par les ménages soit environ 07 ménages sur 1000. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP est le seul acteur qui a été déclaré dans le cycle de formation professionnelle, c'est notamment le seul cycle dans lequel il intervient.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Dans cette partie il sera question d'apporter des lumières en ce qui concerne le point de vu qu'ont les ménages de Nkongsamba 1^{ier} par rapport au service que leur rend le secteur de l'éducation en général ; il s'agira d'apprécier le service de l'éducation selon le cycle d'enseignant.

Tableau 3.35: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation
Maternel	0
Primaire	0
Secondaire	0
Formation professionnelle	0

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1ier 2022

D'après le tableau 3.35 la totalité des ménages de Nkongsamba 1^{ier} est satisfaite des services d'éducation. Ce résultat reflète bien sûr le degré de compétence élevé des autorités administrative dans le domaine de l'éducation.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Ici seront présentées les actions à mener en vue d'améliorer le service de l'éducation tant au niveau communal qu'au niveau communautaire.

Dans l'ensemble environ 03 ménages sur 100 déclarent pouvoir s'engager au niveau communal dans la prime d'excellence aux écoles, alors que seulement 01 ménage sur 100 déclare pouvoir s'engager dans la formation des enseignants, il en est de même pour la restauration des autorités des enseignants.

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d' excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l' autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l' affectation du personnel	Autres
Maternel	1,75	2,10	1,75	0,35	0	0	0
Primaire	1,40	1,00	1,40	0,30	0,70	0	0
Secondaire	7,00	3,50	3,10	2,40	3,50	0	0
Formation professionnelle	0,30	0,30	0,30	0,30	0	0	0
Total	2,60	1,75	1,70	0,90	1,10	0	0

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

En ce qui concerne la Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle et Suivi rapproché des relations parents/enseignants environ 30 ménages sur 1000 déclarent pouvoir s'y engager soit 15 ménages chacun. Aux vu de ces résultats, il pourrait sembler que les ménages de Nkongsamba 1^{ier} ne souhaitent point s'impliquer dans les actions à mener en vue de l'amélioration des services de l'éducation.

D'après le tableau 3.37, il ressort dans l'ensemble qu'au niveau communautaire, environ 03 ménages sur 100 déclarent pouvoir s'engager dans la participation aux activités de l'école, 02 ménages sur 100 déclarent pouvoir s'engager dans la prime aux bons enseignants, et qu'à peu près 01 ménage sur 100 déclare s'engager respectivement dans la dénonciation des enseignants indécents, le renforcement des relations parents-enseignants, l'acquittement des cotisations, le renforcement de la présence des femmes, la diffusion des comptes rendus de la gestion de l'APEE la diffusion des bonnes pratiques et le contrôle de la présence régulière des enseignants.

Tableau 3.37: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indécents	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence	Diffusion des comptes rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	1,40	1,40	0,70	1,10	0	0	0	0	0,35	0
Primaire	1,70	1,40	1,00	1,00	0	0	0,30	0,70	0	0
Secondaire	7,30	4,20	2,40	0,70	1,70	0	1,00	2,40	0	0
Formation professionnelle	0,30	0,30	0,30	0	0	0	0	0	0	0
Total	2,70	1,80	1,10	0,70	0,40	0	0,35	0,80	0,10	0

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

En définitif, il semblerait que même dans les actions à mener au niveau communautaire, les ménages de Nkongsamba 1^{ier} ne semblent pas beaucoup s'y impliquer ; peut-être parce que les actions envisager ne sont pas nécessaires au vue de la qualité du service rendu par le domaine de l'éducation.

III.5 Fourniture des services communaux

Dans cette partie, il sera question de présenter les opinions des ménages par rapport aux services offerts dans l'institution communale.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Ici, une étude sera menée autour des différents services demandés par les ménages au près des de la commune.

D'après le tableau 3.38, les services les plus sollicités par les ménages de Nkongsamba 1^{ier} sont l'établissement des actes de naissance et la légalisation des documents officiels. En effet, environ 01 ménage sur 25 et 01 ménage sur 20 déclarent avoir respectivement demandé ces services il y a déjà près de 12 mois, par contre la quasi-totalité des ménages parmi ceux ayant demandé les services ont trouvé l'accueil mauvais. Il semble même apparent que l'accueil en général quel que soit le service communal demandé soit également mauvais pour la plupart des ménages.

Tableau 3.38: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon	Temps mis pour obtenir le service communal							
			En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total
Acte de naissance	4,20	3,10	0	8,30	33,30	16,70	8,30	16,70	16,70	100
Acte de décès	1	0,30	0	0	66,70	33,30	0	0	0	100
Acte de mariage	0,30	0,30	0	0	0	100	0	0	0	100
Légalisation des documents officiels	4,90	3,10	0	35,70	35,70	7,10	14,30	7,10	0	100
Gestion des déchets / Assainissement	1,70	0,30	20	20	20	20	20	0	0	100
Hygiène et salubrité	1,40	0,70	25	25	0	0	50	0	0	100
Aménagement des espaces verts et de loisir	2,10	0,30	0	33,30	50	0	16,70	0	0	100
Eclairage public	1	0,30	0	0	0	33,30	0	66,70	0	100
Aménagement des aires de jeux	0,30	0	0	0	100	0	0	0	0	100
Certificat de domicile	0,30	0	0	0	0	100	0	0	0	100
Validation des plans de localisation	0,30	0,30	0	0	100	0	0	0	0	100
Authentification des documents	3,50	2,80	0	80	20	0	0	0	0	100
Informations	0,30	0,30	0	0	0	100	0	0	0	100
Autres	1	1	33,30	0	0	33,30	0	33,30	0	100

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Par la suite, le temps mis pour établir un acte de naissance à la commune de Nkongsamba 1^{ier} est très irrégulier, il peut aller de quelque minute jusqu'à une année. Il faudrait également noter des services auxquels le temps mis pour les obtenir est régulier ; services tels que : l'acte de mariage (en heure), le certificat de domicile (en jour), la validation des plans de localisation (en heure), aménagement des aires de jeux (en heure) et pour les informations (en jour).

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Dans cette partie, il sera question de présenter selon le point de vu des ménages le délai de fourniture des services communaux et les proportions des ménages ayant payé un pourboire pour les obtenir.

Ainsi, d'après le tableau 3.39, la totalité des ménages de la commune de Nkongsamba 1^{ier} trouve très long le temps mis pour aménager des aires de jeux ; et d'après eux, ceci est exclusivement dû à l'absence de matériel de travail. De même, que ce soit l'établissement des actes de décès, le service d'hygiène et salubrité et même d'autres services non-déclaré, l'ensemble des ménages accusent la mauvaise organisation des services communaux comme seule cause de la durée très longue de temps mis pour rendre le service ici mentionné.

Tableau 3.39: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre service						
		<i>Personnel indisponible /absent</i>	<i>Absence de matériel de travail</i>	<i>Incompétence du personnel</i>	<i>Mauvaise organisation des services</i>	<i>Refus de Corrompre</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Acte de naissance	33,30	0	0	0	25	50	25	100
Acte de décès	66,70	0	0	0	100	0	0	100
Légalisation des documents officiels	28,57	50,00	0	0	25	0	25	100
Gestion des déchets / Assainissement	60	0	66,70	0	33,30	0	0	100
Hygiène et salubrité	50	0	0	0	100	0	0	100
Aménagement des espaces verts et de loisir	16,70	0	0	100	0	0	0	100
Eclairage public	66,70	0	0	50	50	0	0	100
Aménagement des aires de jeux	100	0	100	0	0	0	0	100
Authentification des documents	20	50,0	50	0	0	0	0	100
Autres	33,30	0	0	0	100	0	0	100

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Par la suite, environ 17 ménages sur 100 trouvent long le temps mis pour rendre le service d'aménagement des espaces verts et loisir ; la totalité d'entre eux dénonce l'incompétence du personnel communal comme unique cause de cette longue attente.

Le tableau 3.40 ci-dessous présente la proportion des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal. Aussi selon ce tableau, la totalité des ménages déclarent avoir payé un pourboire pour l'aménagement des aires de jeux tant dis qu'environ 07 ménages sur 10 déclarent avoir payé un pourboire respectivement pour l'établissement des actes de décès et le service d'éclairage public. De même, 03 ménages sur 05 déclarent avoir payé un pourboire pour le service de gestion des déchets ; il faudrait également mentionner les quelque ménages ayant déclaré payer des pourboires pour les services tel que l'établissement des actes de naissance, le service d'hygiène et salubrité, le service d'authentification des documents, le service de législation des documents officiels et d'autres services non-mentionnés.

Tableau 3. 40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	33,30
Acte de décès	66,70
Acte de mariage	0
Légalisation des documents officiels	28,57
Gestion des déchets / Assainissement	60
Hygiène et salubrité	50
Aménagement des espaces verts et de loisir	16,70
Eclairage public	66,70
Aménagement des aires de jeux	100
Certificat de domicile	0
Validation des plans de localisation	0
Authentification des documents	20
Informations	0
Autres	33,30

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Au vu de ces résultats, la commune de Nkongsamba 1^{ier} pourrait améliorer la transparence dans la gestion des requêtes émanant des ménages aussi, les encourager à dénoncer les actes de corruption et à prendre conscience de leurs droits afin qu'ils puissent pleinement en jouir.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Il s'agira ici de présenter les différentes activités menées par la commune au près des ménages afin d'y améliorer les services rendu par le domaine communal.

Selon le tableau 3.41, un peu plus de 2% des ménages déclarent que la commune implique le quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement tant dis que seulement 07 ménages sur 1000 déclarent que la commune les communique les actions programmées au cour de l'année passée ; il en est de même pour la Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière.

Tableau 3.41: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	<i>Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière</i>	<i>Communication sur le budget annuel</i>	<i>Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière</i>	<i>Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement</i>	<i>Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement</i>
Urbain	0,70	1,00	0,70	1,40	2,40
Ensemble	0,70	1,00	0,70	1,40	2,40

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Par ailleurs, 01 ménage sur 100 déclare que la commune les communique le budget annuel, tant dis qu'environ 14 ménages sur 1000 déclarent que la commune Accompagne leur quartier dans les actions de développement. Au vu de ces résultats, il en ressort que la commune de Nkongsamba 1^{er} devrait améliorer la communication qu'elle effectue sur les actions qu'elle mène au près des ménages.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Ressortir le point de vue global qu'ont les ménages de Nkongsamba 1^{er} en rapport avec les services communaux sera le principal objectif de cette partie.

C'est dans cette lancée que le tableau 3.42 présente les proportions des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction ; il en ressort donc qu'environ 02 ménages sur 25 ne sont point satisfait des services communaux. La figure ci-dessous apportera des détails sur les raisons de cette non-satisfaction.

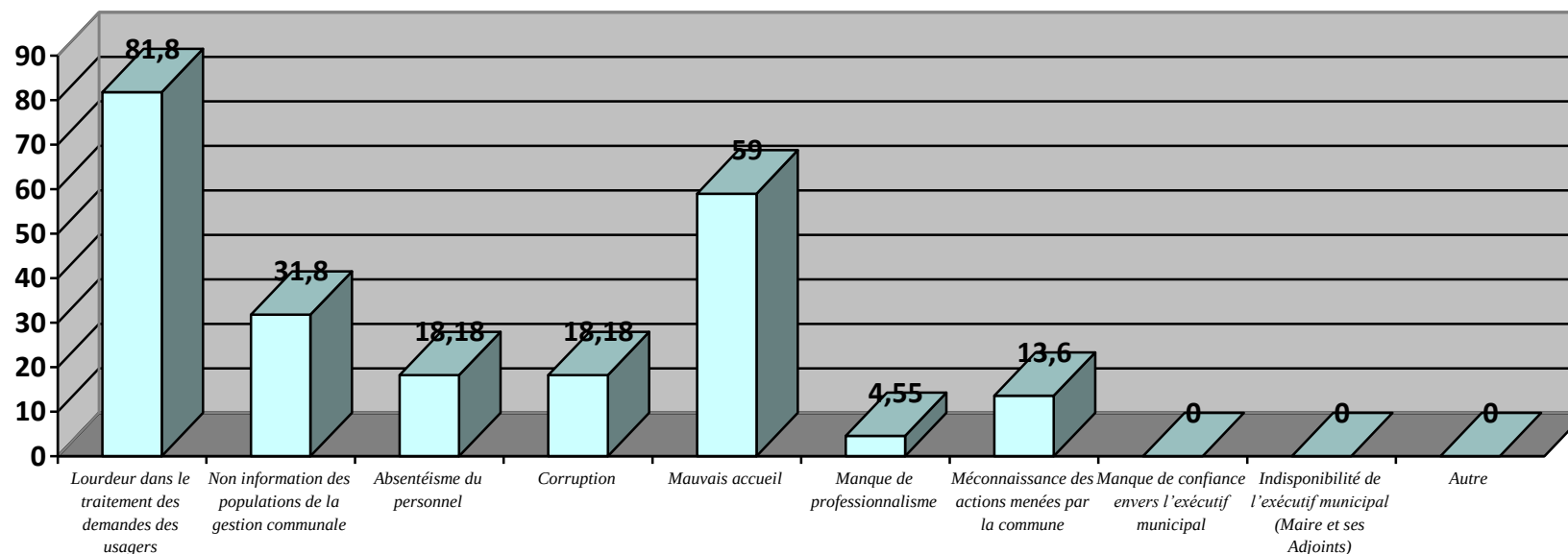
Tableau 3.42: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal	Autre
Urbain	7,70	81,80	31,80	18,18	18,18	59,00	4,55	13,60	0	0	0
Ensemble	7,70	81,80	31,80	18,18	18,18	59,00	4,55	13,60	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{er} 2022

D'après la figure ci-dessous, à peu près 82% des ménages ne sont pas satisfaits à cause de la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers, il en est de même pour les 03 ménages sur 05 qui ne le sont pas à cause du mauvais accueil. Par ailleurs, environ 03 ménages sur 10 ne sont pas satisfaits des services communaux à cause de la non information des populations de la gestion communale, il faudrait également noter que certains ménages ne sont pas satisfaits à cause de la corruption, de l'absentéisme du personnel, de la méconnaissance des actions menées par la commune et enfin du manque de professionnalisme.

Figure 3.7: proportion (%) des ménages selon la raison de non satisfaction



Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Dans cette partie sera présenté les actions que les ménages de Nkongsamba 1^{ier} sont prêts à envisager en vue d'améliorer la qualité du service rendu par l'institution communale.

Du tableau 3.43, il ressort donc que la quasi-totalité des ménages sont prêts à s'engager à la diffusion des informations communales dans la communauté, de même, environ 06 ménages sur 10 déclarent pouvoir s'engager dans les alimentations et exploitations des boîtes à suggestion, il en est de même pour les ménages déclarent pouvoir participer aux activités communautaires, tant dis que seulement 02 ménages sur 10 affirment pouvoir sensibiliser les populations pour les écoutes groupées dans les radios communautaires ; pareillement, peu sont les ménages déclarant pouvoir Consulter le babillard de la commune, adhérer à des groupes d'écoute des radios communautaires, animer des tranches d'antenne dans les radios communautaires et même suivre des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires.

Tableau 3.43: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d' antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d' écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d' information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	92,30	65,31	61,12	6,29	3,85	2,45	20,30	10,50	2,10	0
Ensemble	92,30	65,31	61,12	6,29	3,85	2,45	20,30	10,50	2,10	0

Source : Enquête CCAP2, NKONGSAMBA 1^{ier} 2022

Au vue de ces résultats afin d'améliorer la qualité du service rendu par l'institution communale, la commune elle-même pourrait améliorer le niveau d'implication des populations dans la prise de décisions au travers des remise de prix par exemple, au travers des récompenses visant à faire naître la compétition au sein de la communauté.

**CHAPITRE IV : PLAN D’ACTIONS
POUR LA MISE EN PLACE D’UN
CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION
PUBLIQUE**

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs ;
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;

- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Par contre, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du bureau du comité de suivi – évaluation participatif

- **Un président :** Mr/Mme..... Conseiller Municipal
- **Un Rapporteur :** Mr/Mme..... (de préférence le CCD/ CCC)

- **Membres :**
 - (1) Mr/Mme.....
 - (2) Mr/Mme.....
 - (3) Mr/Mme.....
 - (4) Mr/Mme.....
 - (5) Mr/Mme.....

IV.2. Plan d’actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l’offre publique dans les secteurs de l’approvisionnement en eau potable, de la santé, de l’éducation et des services communaux dans la Commune de NKONGSAMBA 1^{ER} en vue de la mise en place d’un
Contrôle Citoyen de l’Action Publique dans ces secteurs

PLAN D’ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Approvisionnement en eau potable								
Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l’offre en eau potable dans la commune NKONGSAMBA 1	Améliorer de la qualité de l'eau à la consommation	Organisation de 03 sessions de Formation / Sensibilisation annuelles des ménages aux techniques de potabilisation de l'eau d’ici fin 2022	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Nombre de sessions organisées	0	06	Rapports de session Listes de présence	
		Redynamisation / Formation des comités de gestion des points d'eau d’ici fin 2022	Commune	Aout 2022	Octobre 2022	Nombre COGES formés / Redynamisés	0	40	Rapports de session Listes de présence	
		Séances de formation pratique des communautés à l’entretien de 10 puits publics	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Nombre de puits publics entretenus	0	10	PV de réception	
	Accroitre le nombre de points d'approvisionnement en eau potable de la commune	Réhabilitation de 10 forages non fonctionnels dans la commune à l’horizon 2023	Commune	Aout 2022	Mars 2023	Nombre de forages réhabilités	0	09	PV de réception	
		Construction de 10 forages supplémentaires dans certaines localités de la commune à l’horizon 2023	Commune	Aout 2022	Mars 2023	Nombre de forages supplémentaires construits	0	10	PV de réception	
		Extension du réseau d’eau CAMWATER vers certaines localités de la	Commune	Aout 2022	Avril 2022	Extension du réseau CAMWATER	0	01	PV de réception	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		commune				effectuée				
Santé										
Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre publique en services de santé dans la commune de NKONGSAMBA 1	Améliorer la couverture sanitaire de la commune de NKONGSAMBA 1	Création, construction et équipement de 04 formations sanitaires dans la commune de NKONGSAMBA 1 à l'horizon 2023	Commune	Septembre 2022	Décembre 2023	Nombre de formations sanitaires supplémentaires créées et construites	0	04	PV de réception des nouvelles formations sanitaires	
		Réhabilitation de 02 Centre Santé Intégré (CSI) de la commune à l'horizon 2023	Commune	Aout 2022	Mars 2023	Nombre des CSI réhabilités	0	02	PV de réception	
	Améliorer le plateau technique des formations sanitaires de la commune	Organisation de deux (02) sessions annuelles de renforcement des capacités du personnel soignant en service dans les formations sanitaires de la commune à l'horizon 2023	Commune	Aout 2022	Mars 2023	Nombre de sessions de formation organisées	0	04	Rapports de session Listes de présence	
		Équipement des formations sanitaires en équipements : 50 lits métalliques ; 50 matelas ; 01 ambulance médicalisée 02 échographes	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Nombre de nouveaux équipements fournis dans les formations sanitaires	0	50 lits, 50 matelas, 01 ambulance médicalisée, 02 échographes,	PV de réception	
	Accroître l'effectif du personnel soignant qualifié Faciliter la diminution des coûts de soins de santé	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant qualifié dans certaines formations sanitaires (5 infirmiers, 15 aides soignant, 02 gynécologues et 02 pédiatres), à l'horizon 2022	Commune	Aout 2022	Septembre 2022	01 exemplaire de l'argumentaire Nombre de personnels soignants affectés	0	20	Fiche du personnel de santé du District de santé de NKONGSAMBA 1 Notes de prise de service	
	Améliorer la gestion des formations sanitaires	Affichage des coûts conventionnels de consultations et autres soins dans les formations	Commune	Aout 2022	Septembre 2022	Nombre d'affichages	0	3	PV de réception	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		sanitaires				réalisés dans les formations sanitaires				
	Accroître l'effectif du personnel soignant qualifié	Organisation de deux (02) séminaires de renforcement des capacités des gestionnaires des formations sanitaires	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Nombre de sessions organisées	0	02	Rapports de session Listes de présence	
		Education								
Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre publique en service de l'éducation la commune de NKONGSAMBA 1	Vulgariser les dispositions réglementaires du Cameroun en matière de gratuité de l'éducation	Mener des missions de suivi sectoriel/commune, pour s'assurer de l'application des montants réglementaires à verser à l'APEE afin de la rendre l'école accessible à tous (1 descente par an lors des rentrées scolaires), à l'horizon 2022	Commune	Aout 2022	Octobre 2022	Taux de réduction appliqué	0	03	Comités de développement Partenaires au développement APEE Services sectoriels	
		Sensibilisation/Information des ménages sur la gratuité des inscriptions dans les écoles primaires et du rôle de l'APEE (01 campagne à chaque rentrée scolaire pendant 03 ans)	Commune	Aout 2022	Septembre 2022	-Nombre de campagnes de sensibilisation organisées -Nombre de ménages sensibilisés	0	3		
	Accroître la quantité et la qualité des infrastructures et équipements des établissements scolaires	Création/construction de 12 nouveaux établissements scolaires de cycles : Maternel (06) ; Primaire (02) ; Secondaire (01) professionnel (03)	Commune	Aout 2022	Septembre 2023	Nombre d'établissements scolaires créés	0	12	Partenaires au développement Services sectoriels	
		Fourniture d'équipements scolaires (200 tables et chaises pour élèves, 50 bureaux enseignants et 50 paquets minimum) dans les établissements scolaires de cycle maternel de la commune	Commune	Aout 2022	Septembre 2023	Nombre d'équipements scolaires fournis	0	300	Comités de développement Partenaires au développement APEE Services sectoriels	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Construction et équipement de 30 salles de classe ; dans 10 établissements scolaires existants (enseignement secondaire/éducation de base)	Commune	Aout 2022	Septembre 2023	Nombre de salles de classe construites	0	30	- Services sectoriels -Partenaires au développement	
	Augmenter l'effectif du personnel enseignant	Plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant supplémentaire dans les établissements scolaires de la commune (20 enseignants des cycles primaires, secondaire et maternel) à l'horizon 2022	Commune	Aout 2022	Septembre 2022	Nombre de personnels enseignant affectés	0	20	Conseil d'établissement Services sectoriels	
		Fourniture des services communaux								
Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en services communaux auprès des ménages	Améliorer la communication sur les actions menées par la commune	Élaboration et vulgarisation du plan de communication de la commune	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Existence d'un plan de communication	0	1	Partenaires au développement Services sectoriels	
		Équipement de 34 babillards (dont 01 dans chaque village/quartier de la commune)	Commune	Aout 2022	Mars 2022	Nombre de babillard mis en place	0	34	Partenaires au développement Services sectoriels	
	Améliorer le niveau de participation des populations aux actions de la commune et la proximité entre elle et ses administrés	Organisation de campagnes de sensibilisation annuelle (01 par an pendant 03 ans) des ménages sur l'importance de la participation aux activités de la commune	Commune	Aout 2022	décembre 2024	Nombre de campagnes organisées	0	3	Partenaires au développement Services sectoriels	
		Adoption d'une décision du conseil municipal contraignant les conseillers municipaux à diffuser les résultats du conseil aux populations	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Existence d'une délibération	0	1	Partenaires au développement Services sectoriels	
	Améliorer la qualité de service de	Plaidoyer pour le respect de la disposition du code	Commune	Aout 2022	Septembre 2022	01 exemplaire de l'argumentaire	0			

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	l'exécutif communal	électorale qui exige que les maires résident dans leur commune				effectif de l'exécutif communal résident		03	réfecture	
		Élaboration et vulgarisation d'un code d'éthique et de bonne gouvernance du personnel communal	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Existence d'01 code d'éthique et de bonne gouvernance	0	1	Partenaires au développement Services sectoriels	

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

La lutte pour l'amélioration et la qualité de vie des populations de Nkongsamba 1^{er} a été au centre de l'étude sur l'évaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux. Elle a consisté à s'interroger sur la perception des ménages sur le niveau et la satisfaction de ceux-ci. Cette étude relève les zones d'ombre de la mise en œuvre de l'action publique tout en envisageant avec optimisme un futur meilleur dans les secteurs ciblés. Il ressort de l'enquête que la commune de Nkongsamba 1^{er} connaît des insuffisances dans les mécanismes de réponses à apporter aux besoins des populations dans les services sociaux ci-dessus cités.

Pour changer favorablement cette perception des ménages, il reviendra à la commune d'appliquer les recommandations formulées dans ce rapport, nous proposons les recommandations ci-après :

Au niveau du secteur de l'eau potable, il ressort qu'il faudrait :

- Créer des points d'accès à l'eau potable supplémentaires ;
- Réhabiliter des points d'eau non-fonctionnels ;
- Former les populations sur les mécanismes de potabilisation de l'eau.

Au niveau du secteur santé, il ressort qu'il faudrait :

- Approvisionner les formations sanitaires existantes en médicaments ;
- Améliorer la qualité des soins de santé et augmenter les équipements sanitaires ;
- Créer des formations sanitaires supplémentaires ;
- Améliorer la gestion des formations sanitaires existantes ;
- Réduire les coûts de consultation.

Au niveau du secteur éducation, il ressort qu'il faudrait :

- Créer des écoles supplémentaires pour les cycles maternelle et secondaire ;
- Doter les établissements scolaires du cycle primaire d'équipements pour les élèves et le personnel enseignant ;
- Affecter un personnel supplémentaire pour les établissements scolaires existants des cycles primaire, secondaire et maternelle ;
- Distribuer des manuels scolaires aux élèves du cycle primaire ;
- Réduire le coût de la formation scolaire pour les élèves des cycles primaire, secondaire et maternelle, afin de la rendre accessible à tous.

Au niveau des services offerts par la commune, il ressort qu'il faudrait :

- Assurer la visibilité des actions de la commune en améliorant la communication ;
- Impliquer davantage la population dans les actions de la commune et la prise de décisions
- Améliorer les rapports entre la commune et les administrés à travers plus de proximité

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

QUESTIONNAIRE MENAGE

<u>Section I. IDENTIFICATION</u>		
S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Commune _____	_ _ _
S1Q04	Lot de communes _____	_ _
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	_ _
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	_
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	_ _ _

S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	__ __
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage _____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	__
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	__
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	__
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	__ __
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte _____	__

01=Enquête complète 04=Absence d'un répondant compétent

02=Enquête incomplète

05=Logement vide ou pas de logement à
l'adresse

03=Refus

96=Autres (à préciser)

(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)

S1Q22

Appréciation de la qualité de l'enquête :

1= Très
bonne

2=Bonne

3=Moyenne

4=Mauvais
e

5=Très mauvaise

|_|

CODES

1 = Chef de Ménage

3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)

5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)

2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage

4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)

6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)

7= Domestique

S1Q13

Section II. EAU POTABLE

<u>Section II. EAU POTABLE</u>			
S2Q01	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?		1=oui 2=non 8=NSP
		A. Puits avec pompe à motricité humaine	_
		B. Puits avec pompe électrique	_
		C. Puits à ciel ouvert	_

Section II. EAU POTABLE

		D.Forage avec pompe à motricité humaine E.Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G.Source H. Marre I.Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable (CAMWATER) K.Rivière X. Autres-à préciser)_____	_ _ _ _ _ _ _
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? —————> 1=Publique 2=Privée Si 2 S2Q18		_
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à motricité humaine 04=Forages avec pompe à motricité humaine 02= Puits avec pompe électrique 03 = Puits à ciel ouvert 06 =Source		_ _

Section II. EAU POTABLE		
	07 . = Rivière 04 =Forage avec pompe électrique 08=Adduction en eau potable 09 = Borne-fontaine 10 =Marre	
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non	
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? → 1=Oui 2=Non Si oui S2Q07	
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois	
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non	
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q08	
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08	
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ?	A= Commune

<u>Section II. EAU POTABLE</u>				
	(Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?		B=Etat	☐
			C=Une élite	☐
			D=Le comité de gestion du point d'eau	☐
			E=Chef de village/quartier	☐
			F=CAMWATER/SNEC/CDE	☐
			H = Ne sait pas	☐
			X=Autres partenaires : _____	☐
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?		A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Si S2Q08	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	☐	

Section II. EAU POTABLE

= A	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d’approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d’eau		
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d’attente au point d’eau ?		
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d’approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP		
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		

Section II. EAU POTABLE			
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q18		
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude → si 2 ou 3 S2Q18		
S2Q17c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		\
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau		

Section II. EAU POTABLE			
	potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 S2Q20.		
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	☐
		A2 Donation du site de construction d'un point d'eau	☐
		A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	☐
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	

Section II. EAU POTABLE

		B1 Redynamisation/mise en place du COGES	☐
		B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	☐
		B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	☐
		B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	☐
		B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	☐
		C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
		C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	☐
		C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	☐
		X. Autres à préciser _____	☐

Section III. SANTE

Section III. SANTE

S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP	
		A. Centre de santé intégrée	_
		B. Centre Médical d'Arrondissement	_
		C. Hôpital de district	_
		D. Hôpital régional	_
		E. Hôpital de référence	_
		F. Formation de santé privé	_
		X. Autres (à préciser)	_
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		_
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	_
		B. Coût	_
		C. Accueil	_
		D. Qualité des soins	_

Section III. SANTE

		E. Disponibilité du personnel	
		F. Disponibilité de médicaments	
		X. Autres à préciser :	
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ?	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	

Section III. SANTE

	(Plusieurs réponses services).	A. ciseaux	☐
		B. Seringues	☐
		C. Alcool	☐
		D. Coton	☐
		E. Bétadine	☐
		F. Thermomètre	☐
		G. tensiomètre	☐
		H. Balance	☐
		I. Gants	☐
		X. Autres à préciser :	☐
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
		A. Maternité	☐
		B. Pédiatrie	☐
		C. Laboratoire	☐

<u>Section III. SANTE</u>			
		D. Petite Chirurgie	☐
		E. Hospitalisation	☐
		X. Autres à Préciser : _____	☐
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Faible		☐
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		☐
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		☐
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non S3Q12		☐
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non		☐
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation		☐

Section III. SANTE

	sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15		
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires _ B. Mauvaise qualité des services offerts _ C. Absentéisme du personnel _ D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire _ E. Monnayage des soins _ F. Insuffisance de médicaments _ G. Mauvaise qualité des équipements _ H. Insuffisance des équipements _ I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé _ X. Autres (à préciser) : _____ _ 	
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité	A. Formations sanitaires supplémentaires	
		A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	_

Section III. SANTE

	du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	☐
		B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes	
		B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	☐
		B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	☐
		C. Amélioration de la gestion des FOSA	
		C1. La redynamisation du COSA/COGE	☐
		C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	☐
		C3. L'accueil et la prise en charge des patients	☐
		C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	☐
		C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel	☐
		C6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	☐
		D. Réduction du coût d'accès aux soins de santé	
		D1. Subvention de la COSA	☐

Section III. SANTE

		D2. Le Développement de partenariats publics-privés	_
		D3. La négociation des jumelages et intercommunalités	_
		X. Autres à préciser	_

Section IV. EDUCATION

S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.	_ _			
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____	_____
S4Q02	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	_	_	_	_
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle	_	_	_	_

Section IV. EDUCATION

	4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle					
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant		_	_	_	_
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	_	_	_	_
		Coût	_	_	_	_
		Qualité de l'éducation	_	_	_	_
Cycle d'enseignement			Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom		_	_	_	_

Section IV. EDUCATION

	du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant				
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné					
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	_ N _ _ _	_ N _ _ _	_ N _ _ _	_ N _ _ _
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	_ N _ _ _	_ N _ _ _	_ N _ _ _	_ N _ _ _

Section IV. EDUCATION

S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP					☐
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐	
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-	☐	☐	☐	☐	

Section IV. EDUCATION

	ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non				
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	☐	☐		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	☐	☐	☐	☐
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non	☐	☐	☐	

Section IV. EDUCATION					
	Si 1 aller à S4Q18				
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	☐	☐	☐	
	B. Durée	☐	☐	☐	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	☐	☐	☐	
	D. Non reddition des comptes	☐	☐	☐	
	X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription -----(en FCFA)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)
		APEE -----(en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)	APEE -----(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)
		Autres frais ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----(en FCFA)	Autres frais ----- -(en FCFA)	Autres frais -----(en FCFA)
		Total des frais exigibles -- -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles ----- -----

Section IV. EDUCATION

S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible	_	_	_	_
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ? A. L'APPE B. Le Maire (Commune)	_	_	_	_

Section IV. EDUCATION

	C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	☐	☐	☐	☐
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S4Q24a	☐	☐	☐	☐
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ?				

Section IV. EDUCATION

	A. Eloignement de l'établissement	☐	☐	☐	☐
	B. Insuffisance de salles de classe	☐	☐	☐	☐
	C. Insuffisance d'équipements	☐	☐	☐	☐
	D. Insuffisance des écoles	☐	☐	☐	☐
	E. Manquements liés au Personnel	☐	☐	☐	☐
	E1. Assiduité,	☐	☐	☐	☐
	E2. Ponctualité	☐	☐	☐	☐
	E3. Qualité des enseignements	☐	☐	☐	☐
	F. Absence de distribution de manuels scolaires	☐	☐	☐	☐
	G. Mauvais résultats	☐	☐	☐	☐
	H. Coûts élevés de la scolarité	☐	☐	☐	☐
	X. Autres à préciser	☐	☐	☐	☐
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ?				

Section IV. EDUCATION

	(Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles	☐	☐	☐	☐
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	☐	☐	☐	☐
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	☐	☐	☐	☐
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	☐	☐	☐	☐
	E. Formation des enseignants	☐	☐	☐	☐
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	☐	☐	☐	☐
X. Autres (à préciser) _____	☐	☐	☐	☐	
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				

Section IV. EDUCATION

A. Participation aux activités de l'école	☐	☐	☐	☐
B. Prime aux bons enseignants	☐	☐	☐	☐
C. Dénonciation des enseignants indélégats	☐	☐	☐	☐
D. Renforcement des relations parents-enseignants	☐	☐	☐	☐
E. Acquiescement des cotisations	☐	☐	☐	☐
F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	☐	☐	☐	☐
G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	☐	☐	☐	☐
H. Diffusion des bonnes pratiques	☐	☐	☐	☐
I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	☐	☐	☐	☐
X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐	☐

Section IV. EDUCATION

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Services communaux 	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	S5Q02 Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 2 =heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, <i>Si S5Q03=en cours</i>	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long <i>Si S5Q04=1</i> →S5Q06	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
---	---	---	--	--	---	--	--

Section V. SERVICES COMMUNAUX

		3=Mal	<i>passer à S5Q03a</i> <i>Si autre réponse, passer</i> <i>directement à S5Q04</i>				
Acte de naissance	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Acte de décès	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Acte de mariage	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Légalisation des documents	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐

<u>Section V. SERVICES COMMUNAUX</u>							
officiels							
Délivrance des documents d'Urbanisme	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Aménagement des voiries	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Gestion des déchets /assainissement	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Hygiène et salubrité	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Aménagement des espaces verts et de loisir	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Transport public	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Eclairage public	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Aménagement	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐

Section V. SERVICES COMMUNAUX							
des aires de jeux							
Certificat de domicile	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Validation des plans de localisation	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Authentification des documents	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Informations	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	
Autres (à préciser) _____	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de						☐

Section V. SERVICES COMMUNAUX

	développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		_
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		_
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		_
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		_
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		_
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14		_
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal	_ _

Section V. SERVICES COMMUNAUX

		C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires	☐ ☐ ☐ ☐ ☐

<u>Section V. SERVICES COMMUNAUX</u>			
		H1 Animation des tranches d'antenne	☐
		H2 Suivi des tranches horaires dédiées	☐
		H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées	☐
		H4 Adhésion à des groupes d'écoute	☐
		I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	☐
		X. Autres (à préciser) : _____	☐

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements